

Merci à Télé tourisme !



Variété des sujets, sérieux des réalisations dans un esprit de vulgarisation de bon aloi, collaboration étroite entre les équipes de la RTBF et de l'IPW, crédibilité du présentateur comme de ses invités et bien sûr fidélité des téléspectateurs, tels furent les ingrédients qui permirent pendant douze ans la diffusion d'une émission mensuelle de vingt à trente minutes consacrée au patrimoine

L'Institut du Patrimoine avait trois années d'existence à peine en 2002 lorsqu'il prit l'initiative d'entamer des négociations avec la RTBF pour la création d'un partenariat avec *Télé tourisme*. Existait depuis 1981, ce magazine télévisé avait déjà acquis une expérience en matière de Patrimoine en s'investissant largement, à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, dans la sensibilisation du grand public à l'importance de celui-ci.

En mars 2003, le partenariat entre l'IPW et *Télé tourisme* débutait à l'antenne. Durant les deux premières années, la majorité des reportages fut consacrée aux missions immobilières de l'IPW mais, dès 2005, de nombreux reportages télévisés illustrèrent aussi les populaires Journées du Patrimoine, les multiples actions impliquant la jeunesse et les publications de l'IPW, toujours plus nombreuses. Par la suite, les autres acteurs du secteur acceptèrent plus aisément de collaborer aux émissions mensuelles ainsi consacrées au Patrimoine et leurs activités purent elles aussi être ainsi mises à l'honneur.

Chaque année de mars 2003 à l'été 2015, une quarantaine de sujets ont été traités par les équipes de Guy Lemaire, suite à des réunions préparatoires et à des contacts avec les responsables des dossiers à l'Institut du Patrimoine, à l'Administration ou au sein des mondes associatifs et du tourisme. Près de cinq cents reportages ont ainsi été réalisés, mettant à l'honneur toutes les typologies patrimoniales régionales, sans oublier l'ouverture vers l'international qu'autorisaient notamment les actions du Centre des métiers du patrimoine de « la Paix-Dieu ».

wallon, rediffusée la semaine suivante sous forme de cinq séquences quotidiennes avant de connaître une nouvelle vie et de toucher un public international ensuite sur TV5-Monde. Chaque mois, plus de 150.000 personnes étaient ainsi directement sensibilisées aux richesses du patrimoine wallon – sans devoir passer par aucun artifice télévisuel à la mode, concours de chant, cours de cuisine ou pseudo-épreuves de survie...



Guy Lemaire et Freddy Joris en tournage pour la toute dernière émission © RTBF-Télé tourisme



C'est avec regret que l'IPW, à l'instar de Guy Lemaire, a appris la décision de la RTBF de mettre un terme à *Télé tourisme* pour lui substituer une nouvelle production certes de qualité (bienvenue aux *Ambassadeurs* !) mais dans laquelle le patrimoine n'apparaîtra plus en tant que tel et ne sera évoqué qu'en filigranes. Dans le contexte de restriction budgétaire auquel tous les pouvoirs publics sont confrontés, cette suppression signifiait inévitablement la fin du partenariat avec l'IPW. Après la quasi disparition de *Ma Terre*, celle de *Télé tourisme* et de sa séquence mensuelle coproduite avec l'Institut du Patrimoine (la dernière a été diffusée début septembre) met un terme, hélas, à un partenariat de qualité entre deux services publics qui avait pourtant été plébiscité par les téléspectateurs. C'est un net recul pour la sensibilisation du public au Patrimoine wallon.

Il reste aux collaborateurs de l'IPW qui étaient impliqués dans la préparation de ces émissions à saluer ici une dernière fois Guy Lemaire et ses collègues de la RTBF en leur disant **merci** pour le long et fructueux chemin accompli ensemble, et espérer que d'autres rebâtiront un jour sur la chaîne publique un projet autant spécifiquement au service du patrimoine wallon que ne le fut *Télé tourisme*.

« Qu'est-ce qu'une cathédrale ? » : une nouvelle exposition à l'Archéoforum de Liège

Le 28 octobre 1015, l'évêque de Liège Baldéric II, accompagné de l'archevêque de Cologne Héribert, consacrait la cathédrale de son prédécesseur Notger mort sept ans plus tôt. C'est ce millénaire que l'Archéoforum de Liège a souhaité célébrer en mettant sur pied une exposition intitulée « Qu'est-ce qu'une cathédrale ? ». L'objectif est simple : rappeler ou faire découvrir ce qu'est une cathédrale, son histoire, l'origine de son plan souvent en forme de croix, les différents styles de ces grandes églises, la manière dont elles sont construites, ainsi que la vie religieuse... et profane de ces sanctuaires. Pour ce



La cathèdre de l'évêque de Liège dans sa cathédrale, surmontée de ses armoiries. Photo F. Dor © SPW-DGO 4



Gravure de la cathédrale Saint-Lambert par P. Devel (1711) copiée d'un dessin de 1565 conservé aux Archives de l'État © Collection privée

faire, différents objets sont présentés au public en lien avec les thématiques retenues : outils de tailleur de pierre, de charpentier, d'architecte ou de maître-verrier, objets liturgiques divers provenant du Trésor de la cathédrale de Liège, un plan de la cathédrale gothique rarement exposé et conservé à l'Évêché de Liège, une imposante reconstitution d'une grue à écureuil, une maquette de Liège au XI^e siècle, quelques vestiges archéologiques dont un fragment de colonne romane récemment ramenée sur le site, le tout agrémenté d'une douzaine de panneaux explicatifs. Ceux-ci sont disponibles en format pdf sur simple demande à l'accueil. Cette exposition s'inscrit, enfin, dans le cadre du programme d'activités « Liège au Moyen Âge » mis sur pied par la Ville de



Reconstitution de la cathédrale millénaire de Notger © Archéoforum de Liège



Liège, dont trois autres expositions au Grand Curtius « Armes et art militaire », « Baldéric II » et « Instruments et musique au Moyen Âge ». L'accès à l'exposition de l'Archéoforum donne gratuitement accès aux expositions au Grand Curtius et inversement sur simple présentation du billet d'entrée.

Archéoforum de Liège, (sous la) place Saint-Lambert à 4000 Liège. Du jeudi 29 octobre 2015 au samedi 16 janvier 2016. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h. Les mercredis 23 et 30 décembre 2015 de 10h à 15h. Fermé le dimanche, le lundi et les jours fériés légaux, ainsi que les 24, 26 et 31 décembre 2015 et le 2 janvier 2016.

Pour plus d'informations :

+32 (0)4 / 250 93 70

infoarchoe@idpw.be

www.archeoforumdeliege.be

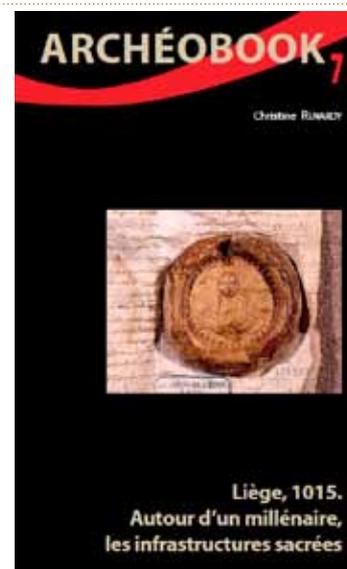
www.facebook.com/archeoforumdeliege.

Un 7^e « Archéobook » sort de presse pour l'occasion !

Devenue cathédrale durant le règne de Charlemagne, la basilique érigée sur le lieu du martyr de l'évêque Lambert († ca 700) va être plusieurs fois remaniée. À côté de deux églises antérieures, la collégiale Saint-Pierre et l'église paroissiale Sainte-Marie, l'évêque Éracle († 971) va initier la structuration de la cité en construisant la première collégiale en dehors de la vieille ville, la collégiale Saint-Paul, actuelle cathédrale, et en commençant l'édification de ce qui est devenu la collégiale Saint-Martin. L'emblématique Notger († 1008) va amplifier cette politique en intensifiant le processus de fondations religieuses (les collégiales Sainte-Croix, Saint-Denis, Saint-Jean l'Évangéliste et Saint-Barthélemy) et en érigeant la première enceinte en pierre de la ville. Son successeur, Baldéric II († 1018), achève Saint-Barthélemy, relance la construction de l'abbaye Saint-Laurent, fonde

l'abbaye Saint-Jacques et, le 28 octobre 1015, il consacre la nouvelle cathédrale dont Notger avait jeté les bases. C'est ce millénaire que ce livre commémore dans le cadre de l'exposition « Qu'est-ce qu'une cathédrale ? » organisée à l'Archéoforum de Liège en partenariat avec le Trésor de Liège et la Ville de Liège, organisatrice, aux mêmes dates, des manifestations « Liège au Moyen Âge ».

Christine RENARDY, *Liège, 1015. Autour d'un millénaire, les infrastructures sacrées* (Archéobook, 7), Namur-Liège, 2015, 56 pages, 5 €.



Subsides récents à la restauration

Devenu musée communal, ce haut lieu du patrimoine hutois qu'est le couvent des Frères mineurs bénéficiera d'une subvention à la restauration. Celle-ci, d'un montant de 141.000 €, vise plus spécifiquement la restauration du portail baroque de l'ensemble. Ce dernier, érigé au XVII^e siècle, constitue un remarquable témoin de ce style, intégré dans un mur d'enceinte du même siècle, époque qui vit également la reconstruction du couvent érigé au XIII^e siècle. Ces travaux permettront plus spécifiquement de renforcer la stabilité du perron et du mur d'enceinte.

L'église Saint-Nicolas de Ciney fera également l'objet d'un tel subside, soit 338.500 € octroyés dans le cadre de sa restauration globale, suite aux très importants dégâts subis lors de la tempête qui abattit sa flèche en 2010.

Autre édifice religieux, l'église Saint-Hilaire de Temploux profitera également d'une subvention de plus de 296.000 € dans le cadre de la restauration de ses toitures et charpentes. Cette église, mêlant nef et tour d'origine romane, chœur gothique et bas-côtés néogothiques ajoutés en 1910, avait bénéficié par le passé d'un subside à la restauration afin de stabiliser sa charpente, travaux réalisés en 2001. En dépit d'un entretien scrupuleux, des infiltrations d'eau ont été constatées en plusieurs endroits rendant nécessaire une restauration d'ensemble des toitures et charpentes.

Un subside de près de 280.000 € ira quant à lui à la restauration et transformation de la chapelle de l'ancien couvent des carmes de Brugelette. Ce couvent fondé en 1569 et vendu comme Bien national en 1796 a connu de nombreuses transformations successives : brasserie, boucherie, habitation et café avant que des communautés féminines ne s'y réinstallent, Récollectines françaises, de 1901 à 1925, et carmélites, de 1929 à 1956. La chapelle n'échappe pas à la règle puisqu'elle est le résultat de la transformation d'une ancienne grange par les Récollectines. Le projet vise également la restauration de la maison de 1830 qui lui est accolée afin de réaffecter ces deux ensembles en un centre socioculturel doté d'une vaste salle de spectacle installée dans la chapelle proprement dite et de locaux techniques dans la maison attenante (salle de réunion, espaces de stockage et loges pour les artistes). Une annexe contemporaine complètera l'ensemble pour offrir un accès à la chapelle et servir de foyer.

À Namur, l'église Saint-Jacques devenue une surface commerciale, bénéficiera d'une subvention destinée à sa restauration, sa mise en valeur et son réaménagement. Ce subside d'un peu plus de 520.000 € s'inscrit dans la deuxième phase des travaux de restauration de cet édifice bâti au milieu du XVIII^e siècle par les Frères de la Miséricorde. Cette dernière fait suite à une première phase entièrement financée par le propriétaire suivant les prescriptions du certificat de patrimoine afin de restaurer et transformer l'intérieur de l'édifice en une surface

commerciale. La phase de restauration en rapport avec ce subside portera cette fois sur la restauration des toitures, en ce compris la coupole, des façades, verrières et menuiseries intérieures qui font partie du classement comme monument de l'ensemble (chaire de vérité, confessionnal, banc de communion et autels).

L'ancien château Pirmez à Châtelet s'est également vu octroyer un subside à la restauration d'un peu plus de 525.000 €. Cet hôtel de maître néoclassique bâti en 1833 et classé depuis 1996 nécessite en effet une intervention conséquente. Les travaux porteront sur la restauration des châssis en façade à rue, des ferronneries, des enduits ainsi que des toitures et charpentes. Indépendamment de ces travaux, la rotonde néoclassique classée en tant que tel fera également l'objet d'une restauration de sa verrière intérieure, de ses enduits peints imitant le marbre, de ses boiseries et de son dallage en marbre.

Un autre château, celui de Deulin à Hotton, bénéficiera également d'un subside de plus de 635.000 € dans le cadre de la restauration globale de ses toitures et, de manière plus ponctuelle, des charpentes lorsque celles-ci le nécessiteront. Les travaux porteront également sur la restauration des châssis ou des badigeons des façades.

L'hôtel des Libertés de Jodoigne et ancien hôtel de ville fera lui aussi l'objet d'une intervention de plus de 875.000 € dans le cadre de sa restauration et réaffectation. Cet hôtel, voisin de la chapelle Notre-Dame du Marché, réaffectée depuis quelques années, a endossé au fil du temps les fonctions de Justice de Paix et de Maison communale avant d'accueillir le centre culturel local ainsi que trois asbl. La restauration globale vise à remplacer entièrement



Le château de Deulin. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

les couvertures en ardoises naturelles, à rénover les maçonneries de briques et pierre de Gobertange, à remplacer les châssis ainsi qu'à réaménager l'intérieur de l'édifice. Une annexe à toit plat sera également construite pour y loger un escalier secondaire.

À Liège, c'est l'Athénée Léonie de Waha, édifice inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie en tant que manifeste de l'architecture moderniste qui profitera d'une subvention de plus de 1.000.000 € pour la restauration de sa piscine, de ses mosaïques d'Adrien Dupagne et des vitraux de celle-ci, signés par Marcel Caron. Cette intervention s'inscrit dans une restauration globale de l'édifice entamée en 2004 par la façade donnant sur le boulevard d'Avroy, restauration qui se poursuit par phases successives.



L'hôtel des Libertés à Jodoigne. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Maçonneries – rejointoiment – procédés (FARCC n° 03.1214.06.01)

NB : Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Patrimoine/Pages/Farcc/default.asp>.

• Mots-clés :

Maçonnerie, chaux, mortier, ciment, bâtard, joint, déjoints, rejointoiment, brique, pierre, fer, résines

• FARCC associées :

03.1214.03.01 : Maçonneries – Types de chaux – généralités
03.0113.04.01 : Maçonneries – Déjoints et préparation du support

• Historique :

Jusqu'au début du XX^e siècle, les mortiers anciens sont pour la plupart constitués d'un mélange d'agrégats et de liants dont la chaux naturelle. Sa nature dépend essentiellement de la zone géographique et du sous-sol où se trouve l'édifice. De manière schématique, nous aurons des chaux à tendance aérienne vers l'est de la Wallonie et plutôt hydraulique, voire éminemment hydraulique, voire même du ciment dit « prompt » vers l'ouest.

La perception que l'on a d'un joint extérieur d'aujourd'hui ne correspond pas toujours à sa texture d'origine. En effet, celui-ci étant soumis aux intempéries (cycles thermiques, pluies, érosion éolienne), son état de surface est souvent altéré et « lissé ».

• Documents techniques associés :

- NIT 208 – Jointoiment des maçonneries – CSTC – juin 1998.
- Cahier des clauses techniques particulières dans un dossier de consultation des entreprises en marchés publics de travaux de réparation ou de renforcement des ouvrages en maçonnerie – version 1.1 du 19 juin 2008.
- NBN EN 1996-2 – Eurocode 6 – Calcul des ouvrages en maçonneries – Partie 2 : Conception, choix des matériaux et mise en œuvre des maçonneries, 1^{re} éd., mars 2006.
- K. VAN BALEN, *KALKboek : het gebruik van kalk als bindmiddel voor metsel – en voegmortels in verleden en heden*, 2003.
- École d'Avignon, *Techniques et pratiques de la chaux*, 2^e éd., Éditions Eyrolles, 2003.

• Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

Le mortier de pose joue le rôle d'interface entre les éléments composant la maçonnerie (briques, pierres taillées, moellons, éléments en bois, etc.) permettant le transfert homogène des charges. Son rôle est fondamental dans le maintien de l'équilibre de la structure. Le joint de mortier de surface, objet du rejointoiment, joue un rôle esthétique et participe, en partie, à l'étanchéité de surface de la maçonnerie.

De récentes études ont permis de mieux connaître certaines caractéristiques dont une porosité généralement ≥ 35 à 40 % et des résistances à la compression variant de 2 Mpa à, exceptionnellement, plus de 35 Mpa. De multiples observations ont montré des valeurs avoisinant les 8 à 10 Mpa dans de très nombreux cas.

À part quelques rares cas, essentiellement pour des raisons esthétiques, la nature du mortier de rejointoiment est identique au mortier de pose.



Suite à des essais de pénétration sur le mortier frais, de nombreuses cavités d'une profondeur supérieure à 10 mm ont révélé une mise en œuvre inadéquate, le mortier n'étant pas suffisamment « serré » © SPW

Par nature, le mortier ancien est perméable et souple. Ses caractéristiques lui permettent notamment de participer à l'équilibre hygrothermique de la maçonnerie, d'absorber, dans la mesure de ses limites, les déformations mécaniques liées aux dilatations thermiques, tassements différentiels, etc.

Le joint peut revêtir différentes formes : beurré, tamponné, brossé, gratté, en léger retrait, chanfreiné, gravés selon différentes formes, saillants (rubané, pointe de diamant, baguette, etc.).

Trop souvent l'étude de l'état sanitaire d'un joint se fait de manière superficielle, ne s'intéressant qu'aux 2 à 3 premiers centimètres de profondeur. Or, cette zone est souvent la plus altérée et ne reflète pas vraiment l'état du joint en profondeur. Une analyse plus en profondeur, au-delà de 10 cm, est nécessaire. A *contrario*, des rejointoiments récents peuvent parfois dissimuler des carences du mortier de pose ce qui nécessitera une intervention plus en profondeur notamment, si l'analyse le révèle, l'injection d'un coulis minéral naturel.

L'étude préalable du joint, tant du point de vue mécanique, physique que chimique, est le seul moyen d'intervenir avec pertinence lors de la phase de restauration.

Aide à la prescription :

Une étude préalable du joint sera réalisée. Celle-ci sera constituée d'une étude pétrographique afin d'identifier la nature minéralogique, la granulométrie, la nature du liant et la présence éventuelle d'adjuvants minéraux. Une étude physico-mécanique permettra de déterminer la porosité, la capillarité, la perméabilité et la résistance à la compression.

Dans la mesure où le joint d'origine n'engendre aucune pathologie, la composition du mortier à mettre en œuvre sera identique, ou la plus proche possible, de celui qui est en place. La texture et la teinte seront identiques. Des essais seront réalisés jusqu'à obtention de l'accord de la direction de chantier. La composition retenue sera indiquée au P.V. de chantier et annexée au D.I.U.

Préalablement à la mise en œuvre, les joints vidés seront parfaitement nettoyés (résidus du déjoints, poussières et végétations). Des protections utiles et nécessaires seront installées sur tous les éléments saillants de la façade : cordons, appuis de fenêtre, éléments décoratifs, sculptures, ferronneries, etc. Les ancrages des échafaudages se feront uniquement dans les joints de maçonnerie. Jamais en pleine pierre ou en pleine brique.

Le respect des conditions de la mise en œuvre est particulièrement important. Celle-ci se fera dans des températures variant de 5°C à 23°C voire 30°C maximum à l'abri des courants d'air. Dans le cas de fortes chaleurs (entre 23°C et 30°C) couplées à une humidité relative faible, le support sera abondamment arrosé la veille de l'intervention. Le matin même, une aspersion plus légère sera nécessaire. Dans les jours

qui suivent, si les conditions climatiques défavorables se maintiennent, une vaporisation régulière de la maçonnerie rejointoyée devra être mise en œuvre. Des bâches seront installées afin de protéger la maçonnerie du vent et des rayonnements directs du soleil. Il est interdit de travailler à des températures inférieures à 5°C. En aucun cas le support ne peut être gelé ! Lors de périodes climatiques dites « limites », il faut garantir une période hors gel de minimum 15 jours, 24h/24, après la mise en œuvre. Durant ces périodes, essentiellement de fin octobre à fin mars, des sondes de températures seront installées sur le chantier. Celles-ci seront programmées afin d'enregistrer la température ambiante au minimum toutes les heures. Un relevé de ces températures ainsi qu'un relevé des zones concernées par les travaux de rejointoiment seront fournis à chaque réunion de chantier et annexés au D.I.U.

Les différents matériaux destinés à la fabrication du mortier seront stockés séparément sur le chantier, au sec, et seront protégés de toute contamination. Les sacs de chaux seront fermés. L'utilisation de la chaux se fera dans les six mois qui suivent la date d'emballage présente sur chaque sac. Au-delà, si la chaux a perdu son aspect poudreux au profit d'une consistance grumeleuse, les sacs seront rebutés.

Le mortier sera composé de chaux naturelle. Le taux d'hydraulicité ainsi que la nature et la granulométrie des divers agrégats, e.a. sable de rivière lavé, seront définis en fonction des objectifs à atteindre (texture, teinte, performances). Le sable de mer est interdit. En cas de doute sur la présence de sels solubles dans le sable, fourni sur chantier, l'entreprise devra apporter la preuve que celui-ci n'est pas contaminé. L'adjonction de plastifiants, super-plastifiants, d'entraîneurs d'air, d'hydrofuges de masse, de retardateurs ou d'accélérateurs de prise est strictement défendue.

L'eau de gâchage sera de l'eau pure exempte de matières organiques, chimiques ou autres, nuisibles à la qualité du mortier. L'eau de distribution courante est la plus appropriée. La quantité d'eau nécessaire devra permettre d'obtenir un mortier consistant, homogène

et suffisamment malléable. L'excès d'eau engendrera un retrait important, des microfissurations et une fragilisation du joint. Trop peu d'eau empêchera l'hydratation de se faire complètement et engendrera un farinage ainsi qu'un affaiblissement rapide du joint.

La mise en œuvre du mortier de rejointoiement doit être faite au maximum dans les deux heures qui suivent le gâchage. Au-delà, un nouveau mélange devra être fabriqué.

Le rejointoiement se fera par zone délimitée complète, soit façade par façade, soit, dans le cas de surfaces très grandes, limitée par des éléments architectoniques de la façade comme par exemple des cordons de pierre. Il se fera en une seule fois, afin d'éviter des modifications de teinte lors de mises en œuvre différées.

Une main-d'œuvre qualifiée et pouvant faire valoir une expérience d'au moins cinq années dans le domaine est exigée. Les outils nécessaires au rejointoiement (langue de chat, truelle, fers à joints plats ou profilés, etc.) seront adaptés au type de maçonnerie, à la forme et à l'épaisseur du joint défini par la direction de chantier.

Le rejointoiement se fera de haut en bas. Le remplissage du joint sera toujours exécuté de droite à gauche pour une personne droitière et de gauche à droite pour une personne gauchère. Il sera parfaitement serré/tassé pour atteindre un niveau de compacité élevé. La jonction entre les joints verticaux et horizontaux sera continue. Quand l'opération sera terminée, un contrôle sera effectué. Une pression exercée à l'aide de l'index sera appliquée sur le joint encore frais. Seule une petite cavité de maximum 2 à 3 mm doit être observée. Au-delà, on considère que le joint n'est pas assez serré/tassé et devra être recommencé.

Dès que les conditions le permettent, prise du mortier accomplie et conditions climatiques favorables, un nettoyage adapté de la façade sera réalisé afin d'éliminer toutes les traces et résidus de mortier inopportuns.

Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET,
SPW / DGO4 / Patrimoine /
Direction de la Restauration du Patrimoine /
Cellule d'appui et contrôle technique

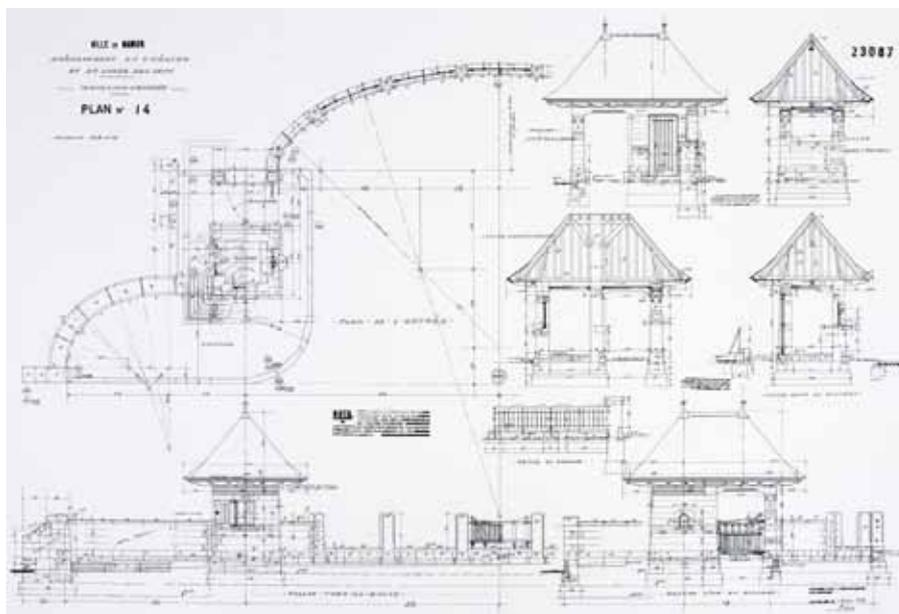
Les abords du Stade des jeux et du Théâtre en plein air de Namur par Georges Hobé (1910)



Pavillons d'entrée du Théâtre en plein air et dégradations dues au manque d'entretien. Carte postale (détail) et photo R. Balau



L'intérêt principal du complexe de spectacles et de fêtes au grand air conçu par Georges Hobé pour Namur entre 1906 et 1910, avec le concours de Fernand Bodson, tient à l'inscription d'un programme unique en son genre dans un site qui ne l'est pas moins. Après une longue déshérence, l'ensemble du Stade des jeux et du Théâtre en plein air a été remis en lumière dans la perspective du classement comme monument. Inscrite dans un projet urbain de grande ampleur, avec une volonté de modernisation, cette architecture n'a pas toujours été vue à sa juste valeur. Son image est tributaire de la façade vers l'esplanade, dont on retient l'ordonnancement assez hiératique, en oubliant les subtilités de composition comme la courbure des tribunes et des gradins, ou les savantes transitions en plan comme en élévation. Plus introverti, le Théâtre en plein air est aussi assez majestueux, même s'il a été critiqué par Henry Lacoste. Pour comprendre la discrète sophistication du dispositif, il faut observer les circulations et les interactions entre espaces extérieurs et intérieurs, le tout étudié pour l'agrément du public local ou villégiatureur. Le schéma

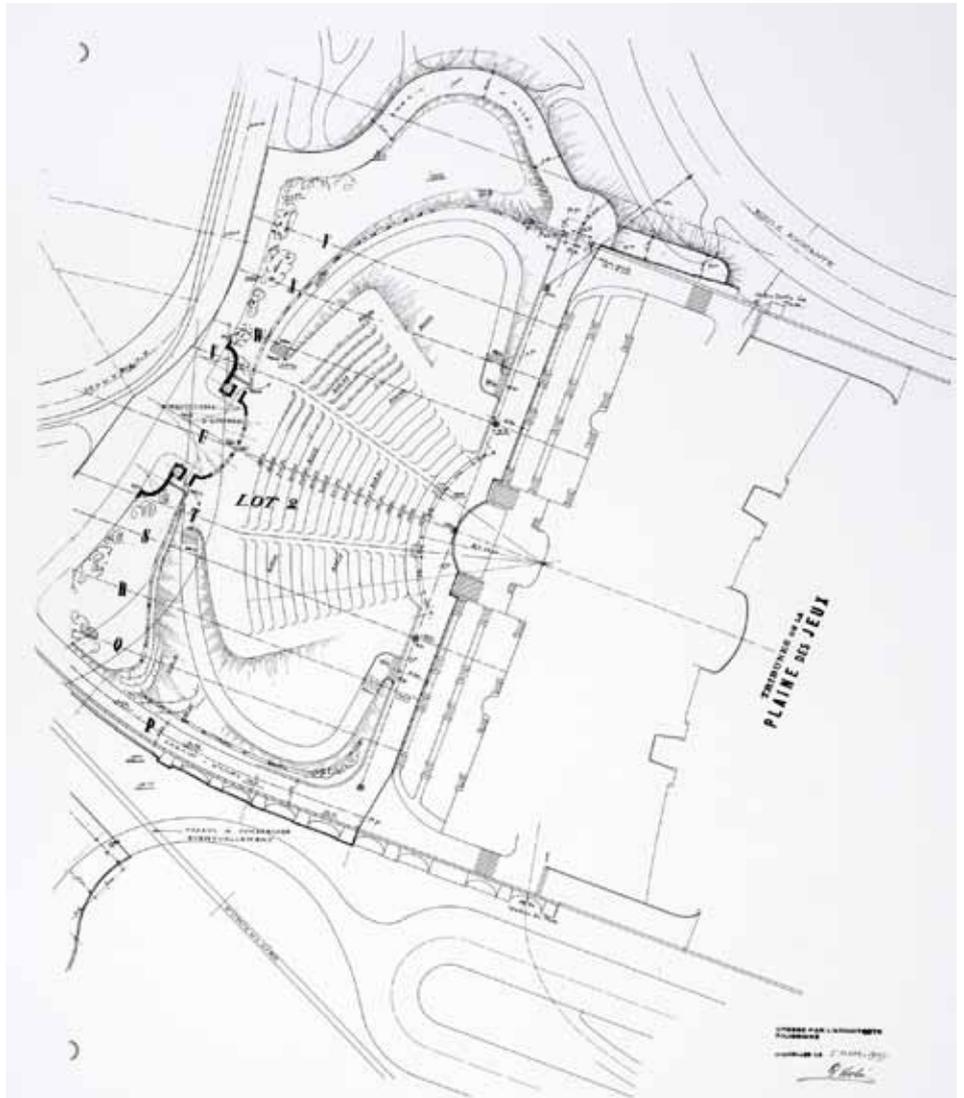


Georges Hobé, plans d'exécution des abords du Théâtre en plein air et des pavillons d'entrée, série n° 23087, 1^{er} mars 1909 © A.A.M. (photos Luc Schrobiltgen)

des allées, des escaliers et autres points de contrôle a été pensé avec une sobriété et une robustesse non exemptes de raffinement. Les abords qui enserrant la cuvette des gradins du théâtre ont été trop souvent passés sous silence, alors qu'ils ont été dessinés avec le même soin.

Pour appréhender le traitement paysager, on peut se référer aux contraintes de desserte du nouvel équipement. La Route Merveilleuse a en effet été prolongée depuis le Donjon jusqu'au Stade, le contournant pour rejoindre la Route des Panoramas (avenue Jean I^{er}) puis Salzinnes ou La Marlagne. La nouvelle voirie a induit des retouches à des ouvrages fortifiés secondaires et la construction d'un pont en béton armé au « Tienne qui rote », en intégrant l'assiette du futur tramway à un tracé souple adapté au relief, avec connexions aux bâtiments, dont la station d'arrivée du funiculaire au Grand Hôtel Namur-Citadelle. Les avant-projets de Georges Hobé ont été modifiés pour créer un by-pass en tunnel sous le promenoir du stade, conjuguant ainsi mobilité et activités publiques sur l'esplanade. L'agencement général allie avec souplesse trois types d'impératifs : une distribution hiérarchisée et efficace, une scénographie ample et multifonctionnelle, une image architecturale à l'échelle du programme et du site.

Déserts ou peuplés, ces lieux bénéficient toujours de puissants rapports visuels avec le paysage côté Sambre et côté Meuse, avec la masse de Terra Nova comme avec le Palais forestier ou l'actuel Château de Namur. Il s'agissait à l'époque de créer un domaine de loisirs jouxtant le domaine fortifié, en symbiose avec les bois proches où s'établissait un quartier de villas. Un tour de force urbanistique, paysager, architectural et décoratif. Maître dans l'art du service urbain en accord avec les beautés naturelles et/ou avec les infrastructures exceptionnelles, Hobé a complété l'ensemble par deux petites constructions en rupture d'échelle avec la partie monumentale, pour ménager des liaisons douces avec de vastes dégagements. Il s'agit d'une part d'une tourelle au bout d'un long muret bordant l'esplanade côté Meuse, point



Georges Hobé, plans d'exécution des abords du Théâtre en plein air et des pavillons d'entrée, série n° 23087, 1^{er} mars 1909 © A.A.M. (photos Luc Schrobiltgen)

d'articulation avec le point de vue jouxtant Terra Nova, et d'autre part d'une remarquable paire de pavillons d'entrée, en partie haute du Théâtre en plein air, reliés par des murets courbes ouvragés, conciliant accueil et solennité, pittoresque et pragmatisme. Ces pavillons offraient une image avenante côté hôtel, pour lequel Hobé avait aussi dessiné des embellissements malheureusement restés sur papier. Le concept original était cependant clair : dans les grandes lignes comme dans le détail, les bâtiments

ne sont pas dissociables de leurs abords. Ce qui plaide en faveur d'une restauration exemplaire, avec intervention de paysagiste, puisque le classement est à l'ordre du jour (voir Florence BRANQUART, *Classement éventuel du stade des jeux et du théâtre de plein air de la citadelle de Namur* dans *La Lettre du Patrimoine*, n° 38, p. 7. L'enquête publique s'est tenue du 4 au 19 mai 2015). Un cas d'école.

Raymond BALAU

Le classement comme monument de la chapelle et du mur d'enceinte du hameau de Vervoz et l'établissement d'un ensemble architectural pour une bonne partie du village préservé : une reconnaissance supplémentaire pour ce site exceptionnel



© SPW

Avec la signature, le 7 juillet 2015, de l'arrêté de classement comme monument de la chapelle de Vervoz (extérieur et crypte), le Ministre du Patrimoine a confirmé les intérêts primordiaux de cet édifice. Sur le plan architectural, cette chapelle, de style néogothique, et qui n'a pas subi de modification depuis sa construction, constitue le bâtiment sur le site où la technique « à joints vifs » est la plus aboutie et en est, en l'occurrence, un témoin rare et de grande authenticité. Sur le plan paysager, elle constitue le point d'attache du regard sur la partie orientale du site, faisant la jonction entre les étangs et la partie majeure du site, à savoir le château. Sur le plan mémoriel, la

crypte contient les sépultures de plusieurs membres de la famille Tornaco (dont celle de Camille Tornaco, cinquième Président du Sénat de Belgique).

Le Ministre a également classé au titre de monument le mur de clôture du hameau, considérant que sur le plan architectural et technique, ce mur constitue un témoin homogène de la technique « à joints vifs » caractéristique de cette partie du Condroz.

Le château de Vervoz et les terrains environnants sont classés comme site depuis 1986, site reconnu patrimoine exceptionnel depuis 1999. Le récent arrêté



© SPW

ajoute un classement au titre d'ensemble architectural au château, ses dépendances, la chapelle, la grille qui longe la pâture qui borde l'étang et la chapelle, l'ancienne ferme jouxtant le château, le mur de clôture du hameau, les deux anciennes fermes, l'ancienne forge et la maison du forgeron car dans leur globalité, cet ensemble de biens, d'une rare intégrité, témoigne, sur le plan historique, de ce qu'était une structure villageoise communautaire des XVIII^e et XIX^e siècles.

Sur le plan architectural et technique, il constitue un tout homogène, mettant en œuvre la technique « à joints vifs » utilisée dans un périmètre restreint du Condroz. Enfin, sur le plan esthétique, l'ensemble donne du relief au site classé, par son intégrité et sa rareté.

La plupart des moellons de pierre utilisés à Vervoz, pour les éléments bâtis à joints vifs, présentent un grand nombre de faces de contact à la façon d'un véritable puzzle de pierres. Cette technique fut portée à son paroxysme lors de l'édification de la nouvelle chapelle castrale de Vervoz au beau milieu du XIX^e siècle. Elle est typique de ces communes de Clavier (où se situe Vervoz) et Ocquier dans le Condroz liégeois.

La chapelle se situe dans un endroit calme où il y a peu de passage, véritable appel à une balade bucolique. Elle se situe sur une parcelle située au sein d'une grande pâture le long d'un étang. Pour s'y rendre, il faut franchir une grille fermée par un loquet et emprunter une servitude. L'édifice dégage une impression à la fois de légèreté et de puissance via son implantation bien assise.

Lorsqu'on se trouve près de la chapelle de Vervoz, il est inévitable de s'intéresser aux bâtiments proches avec lesquels elle a un lien : fonction religieuse et sépulcrale des habitants proches, homogénéité de construction, partie du site classé en 1986.

Le site de Vervoz, comprenant le château et les terrains environnants, a été classé en raison de sa valeur esthétique et scientifique. L'endroit séduit par son calme, la beauté de son paysage et la qualité du bâti traditionnel étalé d'un seul côté de la voirie, au nord d'un grand étang.

Les bâtiments du hameau de Vervoz s'alignent directement derrière le mûr de clôture ou dans son prolongement. Ils forment un ensemble intégré dans un cadre d'une rare beauté. La description des bâtiments et monuments qui suit ici sera sommaire et se fera d'est en ouest en suivant la route qui parcourt le hameau de Vervoz.



© SPW

Il y a tout d'abord des piliers en pierre calcaire à bossages couronnés de vases, du même style que ceux situés devant le château, avec une grille de même facture. Cet ensemble ferme l'accès à une allée menant au parc situé à l'arrière du château. Le mur longeant le potager, les entrées secondaires encadrées de piliers à bossages ainsi que le pavillon dans la perspective de l'allée principale du potager : tout cela constitue un ensemble bien construit.

Vient ensuite un mur contenant une porte charretière menant à des espaces de rangement. Accolés à ce mur, se trouvent les premiers bâtiments annexes du château comportant une salle de chasse et des greniers de rangement. La maçonnerie y est faite de gros moellons calcaire bien assisés. Derrière ce bâtiment, se trouvent les anciennes étables, fournils, etc.

Le château proprement dit voit son accès tenu par un grillage accroché à des piliers de pierre calcaire à bossages surmontés d'un vase. Le château est en moellons calcaire. Il a été aménagé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par la famille de Tornaco probablement à partir d'un noyau plus ancien. Une famille de Vervoz est attestée dès le XVI^e siècle. La façade sud, principale, est composée de huit travées éclairées par des baies de hauteur dégressive. Elle est précédée d'une terrasse bordée d'un garde-corps en fer forgé récent accessible par un perron.

La partie occidentale du château est plus ancienne. Au-dessus d'une porte charretière, se trouve un corps de logis de deux étages. Dans le passage pavé de cette partie, au mur donnant vers le château, il y a deux ouvertures obturées, probablement du XVI^e siècle. La façade nord du château, donnant sur le parc, est, elle, en moellons irréguliers. Elle est composée de sept travées : deux groupes de trois et une centrale qui comprend une porte cintrée.

L'annexe du château située au sud-ouest est datée par ancras de 1730. Les portes charretières ont été aménagées en garages. La façade à route de ce bâtiment a manifestement été transformée au vu des ouvertures.

Vient ensuite une ferme en U. Les branches du U sont des granges et écuries et le centre la maison d'habitation. Les granges reflètent une maçonnerie commune. Tandis que le logis, daté par girouette de 1848, époque présumée de la chapelle, est aussi maçonné à joints vifs sur sa façade sud.

Les bâtiments de ferme suivants ont moins d'intérêt. Ils ont été remaniés à diverses reprises et présentent moins d'homogénéité. Il y a une ferme en retrait avec

Le Carnet de la Protection

ancrages CDBT et ensuite une ferme aménagée en gîtes. Au milieu de ces fermes, se trouve une maison de la fin du XX^e siècle, dont les plans ont été élaborés par l'architecte Strebelle, qui n'est pas reprise dans le classement.

À partir de ces fermes, un mur de clôture, de plusieurs centaines de mètres de long et d'un peu plus de deux mètres de haut, marque la limite entre le hameau de Vervoz et la route. Ce mur, désormais classé comme monument, est probablement contemporain de la construction de la chapelle. La partie orientale du mur a été entretenue et rejointoyée. La partie occidentale du mur est en plus mauvais état : maçonnerie à joints vifs laissée en l'état et poussée des terres et des eaux. Ce mur, de par son impact visuel sur le site, faisant jonction entre toutes les parties, et de par sa maçonnerie particulière demandait à être protégé.

Le calcaire est omniprésent en Condroz. Le bâti qui s'est développé à Vervoz au cours des siècles l'utilise avec une séduisante précision et une complexité étonnante. Intensément présent dans le site, le long mur bordant la route est le fruit remarquable d'une main-d'œuvre experte. Composé de blocs tantôt trapézoïdaux, tantôt triangulaires supposant un débitage intentionnellement très précis, il est traité en assises bien nettes, pratiquement sans mortier et à joints vifs. D'une hauteur de deux mètres environ, il relie visuellement entre elles toutes les constructions du site offrant leur façade principale au sud et il constitue, à lui seul, un élément d'une valeur patrimoniale unique.

Vient ensuite l'ancienne forge reconvertie en habitation avec une étonnante enclume sur la cheminée. La façade sud à route est faite de la même maçonnerie que la ferme de 1848 et comprend le mur de clôture.

Enfin suit l'ancienne maison du forgeron. Le plan en est carré. La maçonnerie est identique à celle de la façade à route du bâtiment précédent et comprend également le mur de clôture. De plan carré telle une tour d'angle, cette habitation ponctue la rangée à l'ouest. Sobre, tranquille et fort, ce volume parfaitement géométrique bénéficie aussi de cette belle qualité de maçonnerie caractérisant les constructions du XIX^e siècle à Vervoz. Le mûr de clôture se fond avec la façade sud de l'habitation, clôt le jardin et délimite une cour pavée donnant également accès à l'ancienne forge. Plus modeste, ce second volume s'implante perpendiculairement à la voirie en profitant aussi du mur sur lequel il appuie son pignon sud.

Tout cet ensemble de bâtiments alignés à Vervoz spontanément face à l'étang présente une unité et une cohérence assez rares : cohérence géographique, cohérence du matériau calcaire, cohérence des volumes tous bien intégrés. L'équilibre et la relation qui s'est établie entre eux et avec le lieu dans lequel ils s'inscrivent confèrent au site une qualité exceptionnelle que vient renforcer le classement en ensemble architectural de ce bâti.

Olivier CARLY,
Historien

« Archéo 2014 », un bilan

L'année 2014 était l'occasion de rassembler les forces vives du monde de l'archéologie autour d'un anniversaire : celui des 25 ans de la régionalisation de cette compétence en Wallonie. Les actions menées tout au long de l'année ont permis de mettre en lumière la qualité de notre patrimoine archéologique et le dynamisme des structures qui veillent à sa sauvegarde et sa transmission pour les générations futures.

Une attention toute particulière a été donnée aux actions pour le secteur scolaire, le monde scientifique, le grand public et les aménageurs. Un programme varié et adapté a été mis en place tout au long de l'année et sur tout le territoire de la Wallonie (expositions, colloques, visites, publications, émissions de télévision, balades, animations, etc.).

Au-delà des chiffres, le bilan de cette année exceptionnelle, bientôt disponible sur le site de la DGO4 (<http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp>), met en exergue le travail quotidien de tous les acteurs de l'archéologie wallonne qui s'investissent pour la connaissance, la sauvegarde et la promotion du patrimoine archéologique de Wallonie. Pas moins de 119 partenaires ont adhéré à ce projet et ont permis de mettre en place près de 200 événements. Selon les données communiquées par les organisateurs, la fréquentation du site web, l'audimat des émissions de télévision sur le web et la participation aux colloques, Archéo 2014 a rassemblé 119.614 participants.



© SPW

Les 25 ans de la régionalisation de l'archéologie ont aussi été l'occasion de proposer une synthèse actualisée et accessible du patrimoine archéologique wallon, notamment au travers de publications et d'une série d'émissions de télévision. Selon un sondage établi auprès des partenaires, le projet Archéo 2014 a permis :

- de nouvelles collaborations et des échanges entre les acteurs du secteur de l'archéologie ;
- une meilleure visibilité de l'institution à l'extérieur ;
- une augmentation de la fréquentation des institutions partenaires.

« Archéo 2014 : 25 ans d'archéologie en Wallonie, partout, pour tous » en quelques chiffres :

191 événements dont :

- 42 conférences
- 8 colloques
- 53 expositions
- 13 festivités
- 24 balades et randonnées
- 51 visites et animations



© SPW

49 publications ont été éditées dans le courant de 2014 dont 26 destinées au grand public, 10 aux enseignants/enfants et 13 au monde scientifique. Un bel investissement, de belles collaborations, un formidable élan pour la promotion de la DGO4 ! À retenir pour l'avenir !



Le groupe de travail
Archéo 2014

Deux nécropoles du début du deuxième Âge du Fer à Halconreux (Gouvy) *

Contexte des fouilles

Suite à l'extension de la zone d'activité économique par l'intercommunale Idélux à Halconreux – Pôle Ardenne Bois Gouvy, des sondages ont été entrepris fin 2014 et ont révélé la présence de tombelles inédites au lieu-dit « Fosse-del-Haye ». Les fouilles ont eu lieu au printemps 2015.

D'autre part, en 2009-2010, avec Olivier Vrielynck, nous avons fouillé la nécropole d'Hastape repérée grâce au croquis d'E. Rahir (1928). En juin 2015, les deux tombelles non fouillées en 2009-2010 ont été fouillées suite à l'acquisition du terrain par l'intercommunale Idélux qui y projette de futurs travaux.

Contexte culturel

Dans les Ardennes belges, deux groupes de tombelles du début du second Âge du Fer (500 – 300 av. J.-C.) ont été définis par A. Cahen-Delhay (Cahen-Delhay, 1998) : le groupe méridional et le groupe septentrional. Dans le groupe méridional, certaines tombelles ont été réutilisées au III^e et au début du II^e siècle. Généralement rassemblées en petits groupes dépassant rarement la dizaine d'individus, ces nécropoles ont été systématiquement érigées sur les hauteurs. Ces deux groupes se distinguent très nettement par la quantité, la qualité et la nature des dépôts funéraires accompagnant les défunts.

Le groupe méridional, centré sur Libramont et Neufchâteau, se caractérise notamment par une plus grande richesse du mobilier funéraire, la présence de tombes à char et, fréquemment, par l'existence de plusieurs tombes au sein d'un même tertre funéraire. Le groupe septentrional, plus pauvre, a suscité moins d'intérêt de la part des chercheurs et est moins bien connu. Il occupe une région centrée sur les communes d'Houffalize et de Gouvy. Ce groupe se caractérisait, avant les dernières découvertes, par la présence d'une seule tombe par tertre et par un matériel pauvre voire absent. Les nécropoles de Hastape et de Fosse-del-Haye sont donc d'un intérêt majeur pour l'étude du groupe septentrional des tombelles ardennaises.

La nécropole « d'Hastape »

Suite au schéma de la nécropole dessiné par E. Rahir (1928), nous avons pu repérer 14 des 17 tombelles de la nécropole « d'Hastape » et les fouiller en 2009-2010 (Drailly & Vrielynck, 2012). Restaient deux tombelles devenues totalement invisibles dans la prairie appartenant en 2009-2010 à Monsieur Bovy. Ni le scan 3D réalisé par Adrien Remacle, stagiaire en topographie à la DGO4, ni le Lidar n'ont permis de les déceler. La dix-septième tombelle n'a jamais pu être retrouvée. Nous basant sur le croquis de Rahir, nous avons ouvert une zone dans laquelle les deux tombelles fouillées en 2015 devaient se situer. Si

malheureusement aucune trace des tertres 6 et 8 de Rahir n'a résisté au temps, il semble bien que nous ayons malgré tout pu les retrouver.

Le tertre 6 de Rahir correspond au n° 34 de la nouvelle nomenclature et le tertre 8 au n° 35 (fig.1-3). À nouveau, nous avons la preuve que la numérotation du schéma de Rahir ne correspond pas à la numérotation de sa description des sépultures. En effet, ce dernier décrit la tombelle n° 6 comme contenant des fragments de poteries, d'assez gros morceaux de charbons de bois et des traces d'ossements incinérés très décomposés. Or, c'est dans la « tombelle » 35 que nous avons découvert un gros amoncellement de charbons de bois sur une zone assez étendue mais sans trace d'ossements incinérés, ainsi qu'un fragment de planche consumée situé au sud de cet amas et trois trous de poteau au nord.

Dans la tombelle 8, Rahir n'a par contre rien trouvé. Or, nous avons découvert à l'emplacement probable de la « tombelle » 35 une tombe intacte associée à un trou de poteau. La fosse d'inhumation est orientée est-ouest, plus large à l'ouest et plus étroite à l'est. Une céramique était déposée à l'extrémité ouest. Au milieu de la tombe, un petit pot renversé verticalement était situé à 5 cm d'une lame courbe et large en fer, probablement une lame de rasoir.



Fig. 1 : Localisation des tombelles d'Hastape d'après le schéma de Rahir (1928) et suite aux fouilles du SPW 2009-2010-2015. Infographie D. Bossicard © SPW / DGO4



Fig. 2 : Fouille de la tombelle 35 à Hastape © SPW / DGO4



Fig. 3 : Hastape : tombe de la tombelle 34 © SPW / DGO4

La nécropole de « Fosse-del-Haye »

Cette petite nécropole de minimum trois tertres se situe à environ 500 m de celle « d'Hastape », toutes deux également distantes de 500 m de la nécropole des « Cmounes » (Cahen-Delhay, 1974), nous permettant de compléter les connaissances de l'occupation du territoire à Halconreux. Trois tertres ont été repérés au moment des sondages, le premier grâce à la découverte d'une tombe, les deux autres par une très légère modification du relief à laquelle nous avons prêté attention suite à la première découverte. Une quatrième convexité

a été sondée sans résultat mais il est possible que nous soyons passés à côté de la tombe. L'accès au Lidar a suivi la fouille et a permis de se rendre compte de la présence de certaines de ces tombelles (T1, T2 et la quatrième peut-être ; la T3 n'est pas visible).

La plus grande tombelle (T1) a livré trois tombes parallèles orientées nord-ouest/sud-est, toutes creusées dans le sol en place. Il s'agit de l'unique tombelle du groupe septentrional ayant livré trois tombes et démentant la constance d'une seule tombe par tertre dans ce groupe. À Hastape, une autre tombelle fouillée en 2009 avait livré deux tombes parallèles creusées dans le substrat. La tombe la plus à l'est n'a pas pu être appréhendée dans sa totalité et n'a rien livré. La tombe centrale a livré une céramique au nord-ouest à 1/4 de la tombe, pas à son extrémité, et, vers le centre, deux fragments ferreux très corrodés et un objet en bois. La troisième tombe, à l'ouest, a livré un fragment de métal au centre et deux vases côte à côte, une grande céramique carénée et un petit récipient à l'extrémité nord-ouest (fig. 4). Des trous de poteaux semblent entourer l'ensemble des tombes.

La deuxième tombelle (T2) recouvrait une sépulture vide orientée sud-ouest/nord-est. Enfin, la troisième tombelle (T3), très peu visible même au Lidar, recouvrait une petite fosse orientée sud-ouest/nord-est contenant une incinération. La tombe était fortement perturbée par des terriers et contenait un vase à décors en morceaux et quelques fragments d'ossements blanchis par le feu.

Conclusion

La fouille de tombes sondées anciennement se révèle porteuse d'informations non négligeables pour la connaissance de la culture celte de nos régions. Non seulement nous récoltons ainsi des données sur



Fig. 4 : Fosse-del-Haye : les deux vases de la tombe ouest de la tombelle 1 © SPW / DGO4

leur localisation exacte, leur orientation, leur forme (car les dessins n'étaient pas réalisés à l'époque) mais en plus elles nous livrent des données parfois inédites. Les informations sur l'érection de tertres sont malheureusement absentes pour ces deux dernières tombelles de la nécropole d'Hallstatt et fort complexes pour Fosse-del-Haye où les tertres ont été bien arasés par l'occupation du sol en prairie.

La présence de deux céramiques dans une même tombe est exceptionnelle dans le groupe septentrional, on en retrouve deux cas à Grüfflingen et en voici deux nouveaux exemples, l'un à Hastape, l'autre à Fosse-del-Haye. Enfin, un élément nouveau est apparu pour la connaissance du groupe septentrional de l'Ardenne, l'existence de plus d'une tombe sous le même tertre aussi bien à Hastape qu'à Fosse del Haye, remettant en cause les critères établis jusque là pour ce groupe culturel.

Christelle DRAILY
SPW / DGO4 / Département du Patrimoine
Direction extérieure du Luxembourg
Service de l'Archéologie

* Je remercie les personnes suivantes pour avoir donné accès à leur terrain, avoir facilité la fouille et pour leur aide lors de la fouille même : l'intercommunale Idélux, l'entreprise Nelles, M. Bovy, Adrien Remacle, l'équipe du SPW du service extérieur du Luxembourg, le musée des Celtes à Libramont, Robert Désert, Marc Leclercq, Alice Vandersmissen, Nicolas Meunier et Sylvain Fetter.

Bibliographie

CAHEN-DELHAYE A., *Les rites funéraires laténiens en Ardenne belge* (Études et Documents. Fouilles, 4), 1998, p. 15-30.

CAHEN-DELHAYE A., *Quatre tombelles à bûcher de La Tène à Bovigny* dans *Archaeologia Belgica*, 155, 1974, p. 5-26.

DRAILY C. & VRIELYNCK O., *La nécropole celtique à tombelles de Courtil « Hastape » (commune de Gouvy, prov. de Luxembourg, Belgique) : fouilles 2009-2010* dans *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XX, 2012, p. 137-145.

RAHIR E., *Bovigny. Fouilles de tombelles de l'âge du fer, en 1928. Vingt-cinq années de Recherches, de Restaurations et de Reconstitutions*, Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire, 1928, p. 265-266.

Découverte d'une sépulture privilégiée mérovingienne et d'une tombe de cervidé au lieu-dit « Sous-la-Chapelle » à Herstal

Herstal se trouve au croisement de deux voies antiques. L'une provient de Tongres et traversait la Meuse en vis-à-vis de l'agglomération romaine de Jupille ; l'autre longe la rive gauche de la Meuse. Le noyau urbain a livré de nombreux témoins archéologiques illustrant les périodes gallo-romaine et mérovingienne. Malheureusement, ces découvertes proviennent le plus souvent de recherches anciennes ou mal documentées.

Au regard des sources historiques, Herstal est incontestablement un lieu important à partir de la fin de l'époque mérovingienne. La chapelle Saint-Lambert y est fondée vers 716-718, à l'occasion du transfert de la dépouille de l'évêque Lambert de Maastricht vers Liège. Par ailleurs, le « palatium » carolingien de Herstal, mentionné pour la première fois en 723, s'avère être une des résidences privilégiées de Charlemagne durant la première partie de son règne (770-784) et garde une fonction de résidence royale jusqu'au début du X^e siècle. Bien qu'aucune trace matérielle n'en ait été mise au jour, la recherche actuelle localise traditionnellement ce palais autour de l'église paroissiale Notre-Dame de la Licour.

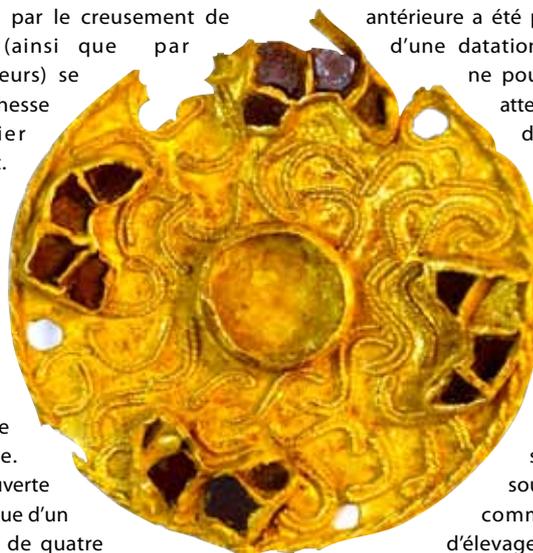
La nécropole mérovingienne « Sous-la-Chapelle » se situe à quelque 200 m de distance de la chapelle Saint-Lambert, au centre de Herstal. Elle est connue depuis le début du XX^e siècle par des découvertes opérées rue Jean Lamoureux par l'Institut archéologique liégeois et le musée de Herstal. Dans le courant des mois de mars et d'avril 2015, le Service de l'Archéologie de la Direction extérieure de Liège (SPW) a eu l'opportunité de fouiller une parcelle avoisinante en préalable à des travaux mis en œuvre par la Société du Logement de Herstal. Le terrain investigué a livré cinq sépultures mérovingiennes. Si certaines d'entre elles avaient déjà été visitées par des pilleurs dès le Moyen Âge, la plupart contenaient encore du mobilier funéraire d'accompagnement, dont des broches en alliage



Vue des fouilles « Sous-la-Chapelle » à Herstal © SPW

cuivreux, des perles en pâte de verre, des vases en céramique, ou encore de l'outillage et des armes en fer.

Parmi ces découvertes, la tombe féminine F01, bien qu'altérée par le creusement de fosses modernes (ainsi que par des animaux fouisseurs) se démarque par la richesse de son mobilier d'accompagnement. Outre deux vases biconiques disposés aux pieds de la défunte et un collier de perles en pâte de verre, la sépulture contenait aussi une fibule discoïde à feuille d'or appliquée sur une platine en bronze. L'applique en or recouverte de filigranes est pourvue d'un cabochon central et de quatre motifs aviformes réalisés à l'aide de grenats ou de verroteries montées en bâte. Un pendentif polyédrique de boucle d'oreille en or avec grenats ou verroteries montées en bâte a également été retrouvé au chevet de



Applique en or de la fibule discoïde, décorée de grenats ou de verroteries montées en bâte (diamètre: 31 mm) © SPW

la sépulture. Cette parure vestimentaire apparaît assez stéréotypée. On la retrouve dans d'autres sépultures privilégiées de nécropoles mérovingiennes régionales. Ces bijoux affichaient clairement le statut social de leur propriétaire, statut réaffirmé par l'entourage de la défunte lors de l'enterrement. La typologie du mobilier permet d'attribuer la tombe dans une période comprise entre la fin du VI^e siècle et la première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

Une tombe de jeune cerf élaphe jouxtant la tombe privilégiée F01 a été identifiée par Fabienne Pigière (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). Seule la partie postérieure de la dépouille est conservée en connexion anatomique; la partie antérieure a été perturbée. En l'attente d'une datation radiocarbone, nous ne pouvons pas strictement attester la contemporanéité de cette tombe animale avec la nécropole mérovingienne, et en particulier avec l'inhumation F01.

Le cerf est un animal sauvage qui occupe une position particulièrement complexe dans nos sociétés. De nombreuses sources historiques, tout comme des expériences d'élevage moderne, soulignent à l'envi le statut potentiellement domesticable de cette espèce, dont la « sauvagerie » semble sciemment cultivée et ce, au besoin dans des parcs à gibier ou des ménageries aristocratiques... Au début des périodes historiques, l'appropriation sporadique de cerfs par l'élevage ou la capture est attestée, probablement à des fins de chasse « à l'appel » durant le rut, de monte ou de trait d'apparat, ou tout simplement pour l'agrément. Du point de vue des découvertes archéologiques, on constate tout d'abord que le cerf est une espèce communément chassée et consommée aux époques gallo-romaine et mérovingienne. Pour ces périodes, le bois de cervidés est également un matériau intensément recherché pour la confection de petits articles de la vie quotidienne, notamment des épingles ou des peignes. Quelques découvertes exceptionnelles attestent également le sacrifice et l'enterrement précautionneux de cervidés, ces derniers étant parfois associés dans la mort à des tombes humaines.

Denis HENRARD



Tombe de cerf élaphe découverte « Sous-la-Chapelle » à Herstal © SPW

Découvertes archéologiques à proximité de l'ancien château de Landenne (Andenne)



© SPW



© SPW

Le site de l'actuelle ferme rue de l'Église Saint-Remy à Landenne était, au XIV^e siècle, le siège d'une seigneurie namuroise, propriété de la famille de Landenne. De 1443 jusqu'au XVII^e siècle, elle est aux mains des Warilsoux qui y bâtissent un château. Celui-ci apparaît dans une représentation de Landenne du début du XVII^e siècle dans les albums de Croÿ. Après la paix d'Utrecht (1713), le château et la basse-cour font l'objet de travaux de restauration. Ils sont représentés vers 1740 dans un dessin de Remacle Leloup (de Saumery, 1740) : le château, isolé au milieu d'un étang, se situe à l'ouest de la ferme. Des photographies prises avant 1940 montrent que le château, similaire à l'édifice visible dans les albums de Croÿ, est constitué d'une élévation en briques. Suite à sa destruction au milieu du XX^e siècle, il n'en reste aujourd'hui que son soubassement en pierres et une partie de l'étang qui l'entourait jadis. Quant aux bâtiments agricoles « en pierres » datant principalement des XVI^e et XVII^e siècles (Javaux, 1988), ils sont restés en élévation.

Fin février - début mars 2015, le Service de l'Archéologie (SPW, Direction extérieure de Namur) a réalisé une fouille préventive à proximité immédiate de l'ancien château, préalablement à des travaux d'aménagement. Cette intervention s'est avérée fructueuse, puisque les vestiges de deux fours à briques et des restes de maçonneries ont été mis au jour.

Le premier four se trouvait dans la zone orientale de la fouille, non loin des berges de l'étang du château. Enfoui à 1,20 m de profondeur sous une épaisse couche de sédiment homogène, probablement issue de réaménagements des berges de l'étang (communication de C. Frébutte), il n'a pu être dégagé totalement pour des raisons de stabilité. D'une largeur de 2,80 m pour une longueur d'au minimum 5,90 m, ce four rectangulaire est constitué de deux canaux de chauffe longitudinaux creusés dans le sol et distants de 1,40 m. Lors de leur dégagement, ils étaient encore remplis du combustible (actuellement non identifié) produisant la chaleur nécessaire à la cuisson des briques. Celles-ci étaient posées sur chant, pour faciliter la circulation de la chaleur, et empilées au-dessus des canaux en de nombreuses

assises, alternant lits de briques et fines couches de combustible (Thuillier, 2010). Ces installations pouvaient atteindre plusieurs mètres de hauteur. L'analyse archéomagnétique menée par une équipe du Centre de Physique du Globe de l'IRM à Dourbes (Viroinval), indique que la dernière mise à feu du four s'est opérée entre 1627 et 1695 avec une probabilité de 95 %.

Le second four a été découvert au nord-est de la zone de fouille. En partie situé en dehors de l'emprise du projet, il n'a pu être dégagé que partiellement. D'une largeur de 2,60 m pour une longueur minimale de 5 m, ce four est également de forme rectangulaire. Nous n'avons pu en obtenir plus d'informations car, faute de temps, il n'a pu être fouillé.

Les fours découverts à Landenne sont du type « en meule ». Caractéristiques des milieux ruraux, ces fours sont élevés à proximité du chantier à approvisionner, ce qui permet d'éviter les coûts onéreux liés au transport (Thuillier, 2010). Capables de produire des dizaines, voire des centaines de milliers de briques, ils suffisent à produire la quantité de briques nécessaires à la construction d'un bâtiment.

L'intervention a également révélé la présence de murs en pierres de faible épaisseur bordant la parcelle au sud et à l'ouest. L'angle de cette maçonnerie présentait une petite tour circulaire d'un diamètre interne de 2,50 m, d'un rôle plutôt ostentatoire que défensif. L'absence de céramiques ne nous permet pas de dater cette construction, mais nous pouvons raisonnablement penser qu'il s'agit là des maçonneries visibles sur les cartes de Ferraris (1770-1778) et sur le dessin de Remacle Leloup, et servant de mur de clôture pour un espace de verger.

Le mur sud de cet enclos croise et repose sur une maçonnerie plus ancienne qui présente un axe différent. Afin de ne pas dépasser les fonds de terrassements du projet, ce mur n'a pu être dégagé que sur des portions limitées. Dans l'état actuel des recherches, nous n'expliquons pas sa présence.

Il est tentant de lier la présence des fours à la construction du château. Néanmoins, la datation archéomagnétique obtenue, légèrement postérieure à la représentation du château dans les albums de Croÿ, semble contredire cette hypothèse. Ils auraient alors servi à d'autres fins : réaménagements du château, construction d'un autre édifice, etc. L'analyse des résultats obtenus lors de l'intervention n'en est encore qu'à ses débuts. Seule une étude plus approfondie permettra d'apporter de nouveaux éléments et ainsi d'enrichir les connaissances sur l'histoire du château et sur les modes de production des briques aux Temps modernes. Nous tenons à remercier les propriétaires, M. et Mme Libois, ainsi que l'architecte, M. Bourguignon, pour leur bonne collaboration à cette intervention archéologique.

Carole HARDY et Élise DELAUNOIS
SPW / DGO4 / Direction extérieure de Namur /
Service de l'Archéologie
Jozef Hus et Souad ECH-CHAKROUNI
IRM / Centre de Physique du Globe à Dourbes



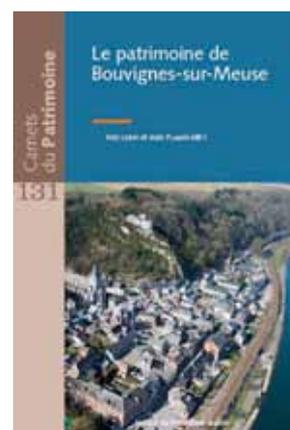
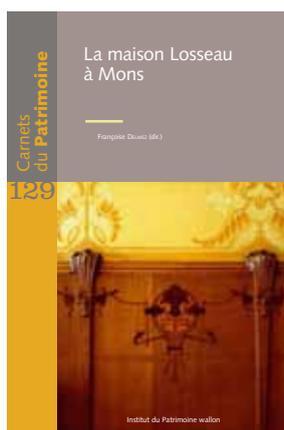
© SPW

De nouveaux « Carnets du Patrimoine » disponibles

L'histoire de la maison Losseau remonte sans doute bien au-delà des premières mentions dont elle fait l'objet au XVIII^e siècle. Mais c'est à l'aube du XX^e siècle que l'avocat montois Léon Losseau, faisant appel aux plus grands architectes et artisans de son temps, fort des idées très précises qu'il nourrit pour son projet, la transforme en chef-d'œuvre de l'Art nouveau. Ce *Carnet du Patrimoine* vous propose de découvrir l'histoire et le style de ce bâtiment, la personnalité de Léon Losseau, ses passions, l'héritage qu'il nous a laissé, mais aussi les rapports, parfois houleux, qu'il a entretenus avec ses interlocuteurs. Depuis 2011, la Province de Hainaut et la Fondation Losseau se sont engagées, avec l'aide de la Région wallonne, dans un ambitieux programme de restauration de ce site classé au cœur de Mons, mené de front avec l'élaboration d'un projet culturel et touristique cohérent. Gageons que la lecture de ce *Carnet* sera un prélude à l'écriture de ces nouvelles pages d'histoire que la Province de Hainaut et la Fondation Losseau écriront avec le public des amateurs de mots, d'art et de patrimoine qu'elles entendent rencontrer.

Françoise DELMEZ (dir.), *La maison Losseau à Mons* (Carnets du Patrimoine, 129), Namur, IPW, 2015, 48 pages, 5 €.

Après une cure de jouvence extérieure bien méritée, l'hôtel de ville de Verviers, monument classé depuis 1934 et inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, a depuis peu retrouvé tout son lustre d'antan. Après une importante préface rappelant notamment l'action locale de l'IPW depuis 2000 et



un bilan du résultat des fouilles récentes menées aux alentours du bâtiment, cette refonte complète d'un premier *Carnet du Patrimoine* paru en 1995 emmène le lecteur à la découverte des salons d'apparat richement décorés (salon royal, salle des mariages, salle du Conseil communal, etc.) et retrace les différentes étapes de la restauration minutieuse de l'édifice, le tout agrémenté de quelques notes d'histoire dont la liste des bourgmestres de la ville depuis 1800 et des visites royales depuis 1815.

C. BAUWENS, M.-A. CLOSON, F. JORIS, D. MARTINOT, F. TOURNEUR et B. WODON, *L'hôtel de ville de Verviers. Architecture, histoire, restauration* (Carnets du Patrimoine, 130), Namur, IPW, 56 pages, 5 €.

Petite agglomération blottie entre fleuve et falaise, Bouvignes-sur-Meuse se démarque par un riche

patrimoine architectural médiéval. Ses rues étroites épousent les contraintes topographiques pour former un plan en échelle doté d'une quinzaine d'échelons abritant les vestiges du passé. Ville gardienne des limites méridionales du comté de Namur, elle connaît un important développement économique au cours du Moyen Âge grâce à ses artisanats, particulièrement le travail du laiton. Fondateurs et batteurs rythment le cœur de la cité du XIII^e au XVI^e siècle. C'est sans compter le siège de 1554 qui ruine Bouvignes, dévaste son économie et scelle définitivement son sort. De seconde cité du comté, elle est aujourd'hui une petite bourgade tranquille et pleine de charme.

Jean PLUMIER (dir.), *Le patrimoine de Bouvignes-sur-Meuse* (Carnets du Patrimoine, 131) Namur, 2015, 60 pages, 6 €.

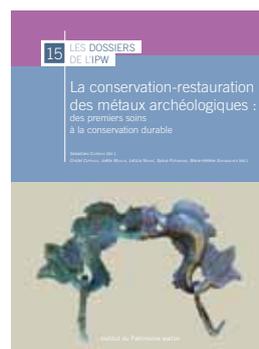
Deux nouveaux « Dossiers de l'IPW » viennent de sortir de presse

Le traitement de conservation-restauration et la mise en valeur patrimoniale des métaux archéologiques sont des questions complexes. Le développement de l'archéologie, notamment préventive, oblige les administrateurs en charge des fouilles à gérer une quantité de plus en plus grande de matériel. Avec le développement des métiers du patrimoine, le nombre d'intervenants, de la fouille au musée, est de plus en plus grand, et ces acteurs sont de plus en plus spécialisés. En ce qui concerne la conservation-restauration, les méthodes évoluent vite. Du travail mécanique au plasma, les moyens d'interventions ne manquent pas, mais la pertinence est encore débattue au niveau international. Autre problème : le long de la chaîne opératoire, les acteurs n'ont pas souvent l'occasion de faire converger leurs approches pour optimiser l'étude et la conservation. Mise en état de l'objet pour étude, stabilisation, consolidation, conservation passive et/ou restauration, comment aborder ces questions collectivement pour définir au mieux les gestes techniques, et en particulier dans les contextes d'urgence et de budgets réduits de l'archéologie préventive ? L'ambition de cet ouvrage vise à enrichir les pratiques de chaque discipline sur base d'un dialogue interdisciplinaire et à stimuler la pratique de l'intervention concertée de manière

à rassembler les gestes techniques dans ce qui serait un protocole de traitement global, bien défini, du sol à la vitrine de musée.

Sébastien CLERBOIS (dir.), *La conservation-restauration des métaux archéologiques : des premiers soins à la conservation durable* (Les Dossiers de l'IPW, 15), Namur, IPW, 2015, 168 pages, 25 €.

Édité en partenariat avec la K.U.Leuven (Departement Burgerlijke Bouwkunde, Afdeling Bouwmaterialen en Bouwtechnieken) et l'Institut du Patrimoine wallon, cet ouvrage, qui a déjà connu un succès certain dans ses trois éditions néerlandaises (*Kalkboek. Het gebruik van kalk als bindmiddel voor metsel- en voegmortels in verleden en heden*, 2003, 2005 et 2011), traite de la mise en œuvre d'un groupe précis et spécifique de mortiers de maçonnerie et de jointoiement : les mortiers de chaux. Bien qu'il aborde également certaines techniques anciennes de construction, il est surtout consacré aux techniques de restauration actuelles. L'ouvrage d'origine a été complété par un chapitre sur les fours à chaux en Wallonie.



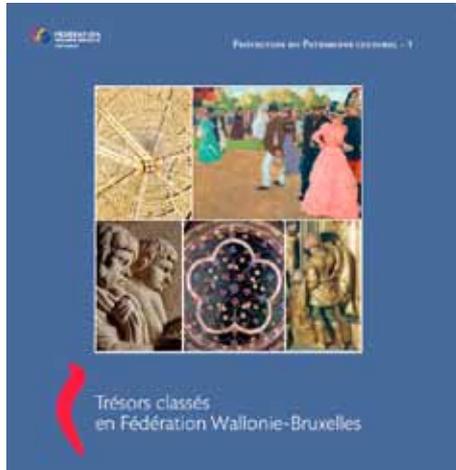
Koen VAN BALEN, Bert VAN BOMMEL, Rob VAN HEES, Michiel VAN HUNEN, Jeroen VAN RHIJN, Matth VAN ROODEN *et al.*, *Le livre de la chaux. L'utilisation de la chaux comme liant pour mortiers de construction et de jointoiement de l'origine à nos jours* (Les Dossiers de l'IPW, 16), Namur, IPW, 2015, 248 pages, 28 €.

Toujours disponible !

Freddy JORIS (dir.), *Le patrimoine wallon du XVIII^e siècle à 1830 au travers de quarante personnalités*, Namur, IPW, 2015, 295 pages, 15 €.

La Fédération Wallonie-Bruxelles lance une nouvelle collection

Le présent volume est le premier de la série *Protection du Patrimoine culturel*, destinée à permettre la publication d'études, de synthèses et de réflexions sur la protection du patrimoine culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'ouvrage *Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles* propose un voyage



dans le temps à travers les 132 premiers biens mobiliers classés en Fédération Wallonie-Bruxelles, représentatifs de notre richesse et de notre histoire culturelles. Abondamment illustré, cet ouvrage comporte également plusieurs articles liés à l'histoire et à la problématique de la protection du patrimoine mobilier et aux procédures de classement, en passant par la conservation préventive et la restauration des biens classés.

Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles (Protection du Patrimoine culturel, 1), Bruxelles, FWB, 2015, 336 pages, 25 €.

Deuxième de la série, l'ouvrage *Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les œuvres de Jacques Du Brœucq* (collégiale Sainte-Waudru, Mons) se penche plus particulièrement sur le chef-d'œuvre de l'art occidental que constitue cet ensemble de sculptures d'albâtre réalisées par Jacques Du Brœucq et son atelier. Plus qu'un simple tiré-à-part de la notice qui lui est consacrée dans le précédent volume, il offre



également un éclairage sur la technique utilisée et les restaurations mises en œuvre.

Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les œuvres de Jacques Du Brœucq (collégiale Sainte-Waudru, Mons) (Protection du Patrimoine culturel, 2), Bruxelles, FWB, 2015, 32 pages, 15 €.

Comment se procurer les publications éditées ou diffusées par l'IPW ?

Intéressé par les ouvrages édités ou diffusés par l'Institut du Patrimoine wallon ? Ceux-ci sont disponibles dans de nombreuses librairies ou peuvent être commandés par mail à l'adresse publication@idpw.be, en ligne sur le site www.institutdupatrimoine.be, par téléphone au +32 (0)81 / 230 703 ou +32 (0)81/654 154 et par fax au +32 (0)81 / 231 890.

Deux boutiques sont également à votre disposition à Namur (place des Célestines, 21, du lundi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous) et à l'Archéoforum de Liège (place Saint-Lambert, du mardi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 10h à 17h en période scolaire ainsi que du mardi au samedi de 10h à 17h durant les congés scolaires).

Un catalogue est disponible gratuitement sur simple demande ou téléchargeable sur le site Internet de l'IPW. Pour toute information complémentaire : +32 (0)81 / 230 703.



Le 800^e anniversaire de la fondation de l'abbaye d'Aywiers célébré par une publication



Les auteurs de ce beau livre, Isabelle Lévêque-Lamotte et Dorothy Schuermans, partent à la recherche de ce passé oublié et découvrent, au fil de leur enquête, une abbaye prestigieuse. Elles retracent son histoire depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Elles tentent de reconstituer, à l'aide de plans, d'illustrations et de mesures prises sur les lieux, les bâtiments tels qu'ils existaient au XVIII^e siècle, avant le départ des moniales cisterciennes, en 1796. Elles évoquent la vie des religieuses dont la plus connue est sans conteste sainte Lutgarde. Ce livre permet également au lecteur de découvrir la beauté des fermes abbatiales situées dans le Brabant wallon, ainsi qu'à proximité de Liège et de Namur.

Richement illustré par de nombreux documents inédits et de magnifiques photos, ce livre présente une abbaye puissante dont le rayonnement spirituel et le prestige s'étendaient bien au-delà des jardins qui accueillent aujourd'hui la « Fête des Plantes et du Jardin ».

Isabelle LÉVÊQUE-LAMOTTE et Dorothy SCHUERMANS, *L'Abbaye d'Aywiers. Au-delà des jardins*, Lasne, Le Carré Gomand Éditions, 2015, 160 pages, 34,95 €. L'ouvrage est disponible dans les librairies de Bruxelles et du Brabant wallon, ainsi que sur www.lecarrégomand.be.

Après « Millénium », place aux « Noël des Cathédrales » !

Après un spectacle célébrant le millénaire des collégiales Saint-Jacques et Saint-Barthélemy de Liège, l'asbl Nocturnales propose le « Noël des Cathédrales » qui se tiendra en décembre dans les cathédrales Saint-Paul de Liège et Saint-Aubain de Namur ainsi que dans la collégiale Sainte-Waudru de Mons. Ces spectacles construits autour des récits

traditionnels fondateurs replongeront le public dans la nuit de Bethléem, l'emmenant dans une interprétation teintée de magie et de poésie.

Rendez-vous à Liège le vendredi 18 décembre à 17h30 et 20h30 et les samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 décembre 2015 à 17h30, 19h et 20h30 ; à

Namur, les samedi 26, dimanche 27, lundi 28 et mardi 29 décembre 2015 à 17h30, 19h et 20h30 et enfin à Mons, les mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2016 à 17h30, 19h et 20h30. Préventes des billets : 10 € par adulte et 5 € par enfant ; vente sur place : 12 € par adulte et 5 € par enfant. Pour toute information : www.nocturnales.be.

« Archéologie en Condroz. Deux millénaires de vie dans nos campagnes »



Archéologie rurale, archéologie du paysage : Haltinne, XII^e-XVII^e siècle. Photo Moers Balloïde

Production de l'association archeolo-J qui a pour objectif la sensibilisation des jeunes à l'existence et à la sauvegarde du patrimoine archéologique, architectural, etc., l'exposition est accessible du 17 octobre 2015 au 21 février 2016, tous les jours sauf le lundi de 10h à 17h. Visites guidées sur réservation.

Maison du patrimoine médiéval mosan :
place du Bailliage, 16
à 5500 Bouvignes
+32 (0)82 / 22 36 16
info@mpmm.be
www.mpmm.be

Archéologie rurale : fouille d'un four de potier. Haillot, X^e siècle. Photo R. Vanmechelen © archeolo-J

L'exposition présentée à la Maison du patrimoine médiéval mosan est le résultat d'une vaste enquête centrée sur le monde rural en Condroz namurois. La publication de ces recherches menées par le Service de jeunesse archeolo-J ont permis à l'association de recevoir en 2010 le Prix Robert Beaujean, décerné par la Fondation Roi Baudouin.

L'exposition retrace, en trois étapes, deux mille ans de vie à la campagne dans le Condroz : le temps des villas – une période de transition – le temps des villages. Depuis l'Antiquité, cette contrée a comme ressources principales l'agriculture et l'élevage. Cette situation va perdurer pendant le Moyen Âge et les Temps modernes. L'habitat rural se met en place et se fixe à l'emplacement de nos villages dès le XI^e siècle. Le rôle de l'Église, l'influence du seigneur local, la nature et le relief du terrain, et l'économie globale de la région sont des facteurs déterminants pour la configuration du paysage condrusien.



Fragment d'un carreau de poêle armorié. Haillot, XVI^e siècle. Photo L. Baty © SPW-Patrimoine



« L'art de bâtir selon Jacques-François Blondel », une exposition à découvrir au Vertbois à Liège

jusqu'au 31 décembre 2015

Durant ces 27^{es} Journées du Patrimoine, un public nombreux a pu découvrir la nouvelle exposition du Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF. Elle est articulée autour d'un recueil de planches publiées par un des plus grands architectes du XVIII^e siècle, le théoricien français Jacques-François Blondel (1708/09-1774), et d'un choix d'enseignements développés par le maître dans ses principaux ouvrages.

Après avoir suivi une formation auprès de son oncle Jean-François Blondel (1683-1756) et de l'ornemaniste Gilles-Marie Oppenord (1672-1742), le jeune Blondel exécute, dès 1727, plusieurs planches de la première édition de *L'Architecture française*, éditée par Jean Mariette. Il débute son œuvre théorique dix ans plus tard avec une publication personnelle qu'il destine à la noblesse et aux financiers : *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général* (1737-1738).

Il désire également s'orienter vers le professorat. Après avoir essuyé un refus de l'Académie royale d'Architecture, il obtient l'autorisation, en 1743, de fonder une école privée. Son *École des Arts*, innovante, connaît un réel succès international ; elle devient la concurrente directe de l'Académie, qui dispense de manière traditionnelle un complément à la formation par l'apprentissage et prépare au concours annuel.

Blondel est à l'apogée de sa renommée. Les quatre volumes de la seconde édition de *L'Architecture française* (1752-1756) sont augmentés des nombreux articles qu'il a rédigés pour l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1752). Cette somme magistrale est présentée à l'Académie royale d'Architecture en 1753. La notoriété lui vaut d'être élu membre de l'Académie en 1755. Il deviendra professeur en 1762 et bénéficiera à partir de 1767 du privilège d'occuper un appartement de fonction au Louvre.

La reconnaissance académique a une influence sur sa carrière : son activité éditoriale est marquée d'un temps d'arrêt et celle de bâtisseur se développe. En 1761, il se voit confier l'embellissement de Metz. À partir de 1764, il s'attèle à la rénovation urbaine de Strasbourg. Sa renommée traverse les frontières. De grands projets pour Moscou et l'Allemagne lui sont commandés.

Depuis la Renaissance, tous les traités d'architecture évoquent les colonnes, le plus bel ornement de l'édifice. Le système de classification expose les variantes des chapiteaux, entablements et bases. Les mots « ordres d'architecture » sont utilisés pour la première fois par l'architecte italien Jacopo Barozzi da Vignola, dit Vignole (1507-1573). Blondel en propose une édition française, revue, corrigée

et augmentée : *Livre nouveau, ou Règles des cinq ordres d'architecture par Jacques Barozzio de Vignole* (1767).

Blondel synthétise sa conception rationaliste de l'architecture et ses ambitions didactiques dans les six volumes de ses *Cours d'architecture, ou Traité de la Décoration, Distribution & Construction des Bâtimens ; contenant les Leçons données en 1750, & les années suivantes, par J.F. Blondel, Architecte, dans son École des Arts* (1771-1777). Cet ouvrage est un des plus importants traités d'architecture du XVIII^e siècle ; l'édition des deux derniers volumes sera menée à terme après la mort du maître par Pierre Patte (1723-1814), un de ses élèves.

La « distribution » d'un édifice concerne tant la composition de sa façade que l'organisation intérieure du bâtiment. Blondel rejoint Germain Boffrand (1667-1754) dans sa recherche constante d'une belle ordonnance en adéquation avec la finalité du bâtiment. Son ambition est de réaliser une unité parfaite entre la fonction, l'usage et la décoration. Une telle réussite passe nécessairement par une direction globale : la décoration doit impérativement être de la responsabilité de l'architecte en charge de la conception de l'édifice. Dans cette optique, il propose un large éventail de compositions et de formes empreintes d'harmonie, d'équilibre et de symétrie, destinées à être transposées, adaptées, interprétées, mais aussi des informations esthétiques et pratiques relatives par exemple à l'art du peintre-vernisier ou aux réalisations du menuisier.

Jacques-François Blondel est le dernier à avoir bâti, avant la chute de l'Ancien Régime, une grande théorie architecturale. Son œuvre a permis une diffusion internationale des modèles français en vogue au XVIII^e siècle ; il a servi aux étudiants tout au long du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il a été une des sources prépondérantes pour la création



architecturale et son décor. Nos architectes et artisans – peintres, ébénistes, stucateurs, serruriers, ferronniers – se sont pénétrés des préceptes développés et y ont puisé leur inspiration. En témoignent quelques décors de notre patrimoine.

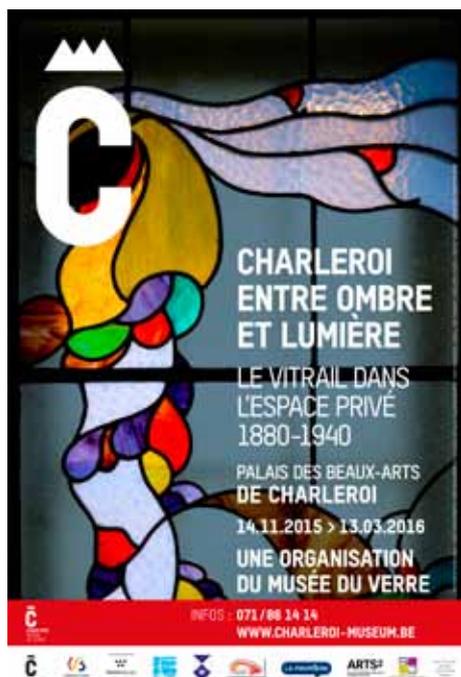
Monique MERLAND
Documentaliste de la CRMSF

L'exposition est accessible
sur rendez-vous préalable
au +32 (0)4 / 232 98 60
ou monique.merland@crmsf.be.

Rue du Vertbois 13 a-b
4000 Liège

Brochure et entrée gratuites

« Charleroi, entre ombre et lumière. Le vitrail dans l'espace privé (1880-1940) »



L'épanouissement de l'art du vitrail dans l'architecture coïncide avec le développement de l'Art nouveau. Cet engouement persiste à l'époque Art déco qui lui succède. Les vitraux et autres compositions vitrées trouvent une place dans les projets d'architecture civile : imposte de porte d'entrée, imposte de fenêtre, brise-vue, fenêtre de porte intérieure, cloison intérieure, baie vitrée, verrière de plafond, lanterneau, etc. L'art du vitrail rencontre parfaitement le goût de l'Art nouveau pour l'exubérance décorative, mais aussi le retour aux lignes strictes de l'Art déco. Il se marie avec bonheur aux autres éléments architecturaux en



© V. Vincke

vogue : céramique, faïence, marbre, etc. Ce regain d'intérêt pour le verre dans l'architecture correspond au développement des thèses hygiénistes, qui réclament plus d'air, de lumière et d'espace dans les bâtiments publics et privés. La recherche de la lumière devient un dogme pour les architectes.

Charleroi n'a pas fait exception à la règle. Les projets architecturaux proposés aux personnes privées qui décident de construire dans les nouveaux quartiers de la cité en plein essor font la part belle au vitrail, qui devient aussi omniprésent que l'était l'industrie du verre plat à Charleroi au début du XX^e siècle.

L'exposition « Charleroi, entre ombre lumière. Le vitrail dans l'espace privé (1880-1930/40) » propose d'abord de découvrir le processus de réalisation d'un vitrail. Ensuite, le public sera amené à découvrir les vitraux des espaces privés, disparus ou toujours présents aujourd'hui, au travers des pièces originales provenant des collections muséales, mais également au travers des documents d'archives et des photographies réalisées dans le cadre de l'inventaire conduit par le musée du Verre depuis 2012 et publié par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Un troisième volet est consacré au vitrail d'aujourd'hui, notamment au travers des pièces d'Ivan Vanaise.

À découvrir durant l'exposition, les collections du musée des Beaux-Arts...

Parmi ses collections qui couvrent l'histoire artistique de Charleroi et de sa région, du bassin hennuyer et, plus largement, de la Wallonie, le musée des Beaux-Arts préserve certains des témoignages d'une période de réelle effervescence. Au tournant du siècle, entre 1880 et jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, au moment où dans le domaine des Arts décoratifs s'épanouissent, successivement, Art nouveau et Art déco, le pays vit une période étonnamment riche de découvertes et de créativité plastiques.

À Bruxelles, dès 1884, le « Cercle des XX » ouvre ses portes à l'avant-garde française et invite simultanément peintres impressionnistes et néo-impressionnistes. Anna Boch qui évolue dans cette mouvance, voit sa touche se fragmenter toujours plus et sa palette s'éclaircir. Un temps adepte d'un certain pointillisme, elle se détournera d'un systématisme contraignant pour s'orienter vers une peinture à la touche libérée. Elle y laisse libre cours à ses talents de coloriste, ne retenant de la leçon postimpressionniste que le pur plaisir des effets de la lumière sur les êtres et sur les choses.

Quelques années plus tard, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les artistes se sentent socialement très impliqués. Leur but avoué ? Œuvrer à la création d'un monde meilleur. Il s'agit désormais de mettre au point une beauté d'envergure internationale qui puisse toucher chacun en s'adressant aux pures

aptitudes sensorielles par l'utilisation de rapports intenses entre formes et couleurs. Dans les années 1920, les premières œuvres relatives à l'Art abstrait en Belgique rompent ainsi avec une tradition longue de six siècles et l'art de la « mimesis ».

Autour de l'exposition...

Des visites guidées sont prévues pour les individuels les 6 et 19 décembre 2015 ainsi que les 9 et 23 janvier, 7 et 20 février, 6 et 12 mars 2016 à 14h30 sur réservation au +32 (0)496 / 59 92 14. Pour les groupes, les renseignements peuvent être pris auprès de la Maison du Tourisme de Charleroi (+32 (0)71 / 86 14 14 • maison.tourisme@charleroi.be).



© V. Vincke



© V. Vincke

Une visite pédagogique a été créée pour les élèves de 3^e maternelle et de primaire intitulée « Des formes, des couleurs, de la transparence, de la lumière et... la MAGIE opère ! », en lien avec les collections permanentes du musée des Beaux-Arts. Celle-ci est suivie d'une initiation au monde du verre et du vitrail. Informations et réservations auprès du Service pédagogique du musée des Beaux-Arts au +32 (0)71 / 86 11 36 ou chantal.denayer@charleroi.be.

Un stage de réalisation d'un vitrail au musée du Verre est également prévu. Le musée du Verre et la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi proposent en outre un circuit qui permet de découvrir, outre les vitraux présents dans les bâtiments publics de la ville, certaines demeures privées exceptionnellement accessibles. Rendez-vous à 14h30, le samedi 12 décembre 2015 ainsi que les samedis 16 janvier et 27 février 2016. Réservation : Maison du Tourisme du Pays de Charleroi • place Charles II, 20 à 6000 Charleroi • +32 (0)71 / 86 14 14 • maison.tourisme@charleroi.be • www.paysdecharleroi.be.

La Bibliothèque Rimbaud (boulevard Defontaine, à Charleroi) présente également l'animation intitulée « Des gargouilles et des anges. Aux origines du vitrail » autour des cathédrales, immenses vaisseaux terrestres et célestes prêts à appareiller pour des contrées inconnues. Dans le cadre de l'exposition, la Bibliothèque Arthur Rimbaud propose de découvrir les histoires et les corps de métier des hommes qui ont contribué à ériger ces géants de pierre et de lumière.

- Du 14 novembre 2015 au 13 mars 2016, des animations sur la thématique seront organisées pour les enfants à partir de 8 ans, dans un décor

de chantier médiéval évoquant l'âge d'or des cathédrales (animations pour groupes à la demande, pour tout renseignement, contacter P. Vanderstichelen au +32 (0)71/31 58 89).

- Le vendredi 11 mars 2016 à partir de 18h30, place à la « Soirée Jeux de société intergénérationnelle », pour plonger de manière ludique au cœur du Moyen Âge (pour tout renseignement, contacter S. Mocogni au +32 (0)71 / 31 58 89).

Exposition du musée du Verre au musée des Beaux-Arts de Charleroi

Accessible du 14 novembre 2015 au 13 mars 2016, le mardi au vendredi de 9h à 17h, le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 12h à 18h. Fermé les 25 et 26 décembre, 1^{er} et 2 janvier et 9 février)

Place du Manège, 1 à 6000 Charleroi (entrée par l'extension vitrée) Tél. : +32 (0)496 / 59 92 14

Le Préhistorium, un nouveau musée d'archéologie

L'archéologie occupe une place paradoxale dans notre société : elle fait l'objet d'un imaginaire collectif riche et fécond ; elle fascine en s'offrant au voyeurisme ; elle gêne lorsqu'une fouille déclenche des réflexes « Nimby » (acronyme de l'expression « not in my backyard », qui signifie « pas dans mon arrière-cour »). Les pratiques culturelles et touristiques des publics sont aussi aujourd'hui très paradoxales : le visiteur souhaite l'imprévu et l'organisation, l'aventure et la sécurité, être seul mais groupé, le meilleur prix mais des services de qualité, être libre mais informé en temps réel...

Dans le monde du patrimoine, l'archéologie occupe également une place particulière : elle est productrice de patrimoine mobilier et immobilier et elle nécessite une médiation car ces patrimoines sont inintelligibles au premier abord.

La médiation est donc le propre de l'archéologie. Elle résulte d'une interaction constante entre la science, les publics et les patrimoines. Elle prend le contrepied des réalités taphonomiques. Elle fait partie intégrante du processus scientifique d'acquisition, de conservation, d'étude et de diffusion du musée.

Au terme de vingt années d'animation au Préhistorium de Ramioul, c'est le constat et le postulat de départ pour un projet de reformulation muséale de l'institution.

Positionnement et offre culturelle et touristique

Le Préhistorium se définit aujourd'hui comme un musée d'archéologie d'un nouveau genre.

Outil de médiation, il doit créer des liens entre les patrimoines, les sciences et les usagers (visiteurs, publics spécialisés, etc.). Il invite à découvrir le passé pour comprendre le présent et réfléchir au futur de l'humanité selon une approche systémique.

Lieu de conservation et d'étude du patrimoine, il permet d'assurer sa diffusion auprès du plus grand nombre, au travers de médias originaux, attractifs et pédagogiques en poursuivant quatre objectifs : procurer du plaisir, apprendre la Préhistoire, apprendre à apprendre, apprendre à agir et à réagir.

Il souhaite, dans et hors ses murs, offrir des services de qualité à ses usagers.

L'objectif du Préhistorium est d'être novateur, attractif, original, rigoureux. Il désire sensibiliser les publics au patrimoine et à la culture scientifique dans un esprit de tolérance, d'humanité, de citoyenneté, de respect de l'environnement et de neutralité. Il se remet constamment en question afin de faire évoluer sa déontologie, ses pratiques et réorienter, le cas échéant, ses différents rôles et « redevabilités », terme qui vient de l'holocratie, une nouvelle technique



RECONSTITUTIONS | ARCHÉOLOGIE EXPÉRIMENTALE

Découvrez les outils des hommes préhistoriques, leurs traditions, leurs techniques et même leurs constructions



ARCHÉOLOGIE | MÉTIERS ET RECHERCHE

Entrez dans les véritables réserves du musée équipé d'une tablette interactive et rencontrez les archéologues en plein travail

managériale qui sera mise en œuvre dès l'ouverture du Préhistomuseum (www.igipartners.com).

Le musée gère rationnellement et de manière créative l'économie de son projet. Il utilise les techniques des grandes entreprises pour se donner les moyens de réaliser son projet au service du développement local.

Les mots-clés du Préhistomuseum sont : préhistoire, culture, nature, archéologie, recherche, avenir, patrimoine, évolution, économie, environnement, site, vie quotidienne, démarche scientifique et homme.

Les principaux thèmes abordés par le musée ont pour buts de faire :

- comprendre l'évolution du comportement humain dans le temps et l'espace au travers d'**objets préhistoriques authentiques des sites de Wallonie** en utilisant le lien émotionnel entre l'humanité d'aujourd'hui et d'hier ;
- découvrir les **métiers de l'archéologie**, ses enjeux et la démarche scientifique dans l'espace professionnel du musée et dans le centre de conservation, d'étude et de documentation : fouiller, conserver, étudier et publier ;
- découvrir les projets et les méthodes de recherche en archéologie expérimentale du musée pour comprendre **comment l'homme de la Préhistoire crée, fabrique et utilise des objets** ;
- vivre des expériences pour découvrir la **vie quotidienne** durant la Préhistoire ;
- visiter la grotte de Ramioul, témoin de la **mémoire du site archéologique, naturel, authentique et classé** ;
- apprendre que des animaux et des plantes de la ferme témoignent de la révolution du Néolithique qui a changé **les relations entre l'homme et la nature** et que cette mutation est toujours en cours ;
- se ressourcer, réfléchir à l'impact de l'humanité sur la nature, envisager nos **empreintes passées, présentes et futures** ;
- parcourir notre arbre généalogique : les théories et les moteurs de **l'évolution de l'homme**. Réfléchir sur les rapports entre biologie et culture, remettre en cause la notion de progrès et d'évolution ;
- lire un paysage, découvrir des traces du passé, choisir d'en faire un **patrimoine** ou non ;
- appréhender la **diversité des biotopes** dans le temps et dans l'espace, découvrir différents choix techniques et stratégiques des peuples chasseurs, réfléchir au rapport entre l'homme et l'animal ;



© Préhistomuseum

- participer à l'œuvre de l'artiste Werner Moron le « **Musée de l'éphémère** » ;
- découvrir la **diversité culturelle** au travers des façons de cuisiner et de l'histoire des aliments, remettre en question notre façon de consommer et de se nourrir.

Les publics

Implanté dans un bassin démographique de quatre millions de personnes vivant à moins de 100 km de l'institution, et fort de ses 40.000 visiteurs annuels, lors de sa fermeture pour travaux, le musée ambitionne de recevoir 100.000 visiteurs à l'horizon 2020.

Les médiateurs

Le Préhistomuseum s'appuie en particulier sur la médiation humaine qui constitue une véritable valeur ajoutée aux différents dispositifs d'expositions mis en œuvre. Le service éducatif du musée passera de 24 à 30 archéologues-médiateurs. Chaque médiateur sera « l'incarnation » du projet muséal.

Pour atteindre ces objectifs, le Préhistomuseum propose à ses visiteurs une grotte, trois expositions, neuf expériences et jusqu'à dix ateliers didactiques. Pour les publics spécialisés, il met à disposition un Centre d'Étude de Conservation et de Documentation (CCED), un laboratoire d'archéologie expérimentale, un laboratoire de médiation, un centre de recherche sur l'alimentation (pour une présentation et une illustration plus détaillées des expositions : www.prehisto.museum).



© Préhistomuseum

Accessible à tous, l'enjeu de la « pop archéologie »

C'est par ce vocable que l'on pourrait qualifier le projet muséal du Préhistomuseum qui vise à mettre en œuvre une archéologie populaire. En guise de conclusion et de réflexion, voici notre définition actuelle qui est évidemment soumise à débat.

La « pop archéologie » c'est chercher à rendre le patrimoine accessible, compréhensible et utile à tout le monde.

- « Chercher » : ancré dans la société, le musée reformule constamment sa programmation culturelle et scientifique. Le musée devenu médiateur sur l'ensemble de ses « chaînes de services et de missions » expérimente, évalue et ajuste ses actions avec les publics et le patrimoine.

- « Rendre » : le musée ingère des faits archéologiques et les études qui y sont liées. Par la suite, il régurgite et met en perspective des propos, des points de vue en explicitant sa gestion du doute.
- « Patrimoine » : le musée interroge le concept de patrimoine en essayant de partager et décrypter les processus de patrimonialisation.
- « Accessible » : le musée a la volonté d'être accessible physiquement et financièrement.
- « Compréhensible » : le musée propose des dispositifs, des médias où l'expérience du visiteur fait sens et offre plusieurs niveaux de lecture.
- « Utile » : pour faire sens, le musée ambitionne de contribuer à l'épanouissement/l'émancipation de ses visiteurs en en faisant des CRACS (citoyens responsables, acteurs, critiques et solidaires).
- « Tout le monde » : le musée prend soin de s'adresser particulièrement à ceux que la culture intimide ou n'intéresse pas.

Bibliographie

COLLIN F., WÉRA M., *Le Musée-Médiateur du Préhistosite de Ramoul au Préhistomuseum : reformulation d'un projet muséal à Flémalle (Liège, Belgique)* dans *Treballs d'Arqueologia*, 19, 2013, p. 69-80.

COLLIN F., *Le Préhistomuseum (Flémalle et Liège en Belgique). Quelques réflexions pour une « pop archéologie »* dans *Musées et collections publiques de France*, 270, 2014, p. 102-104.

Fernand COLLIN,
Directeur du Préhistomuseum



PRÉHISTOMUSEUM

Les routes touristiques en Wallonie, des itinéraires culturels ?

Ces dernières années, de nombreuses routes touristiques ont vu le jour en Wallonie et ailleurs. Les pages de *La Lettre du Patrimoine* ont par exemple évoqué l'initiative visant à mettre en valeur le tracé wallon de la voie romaine menant de Bavay à Tongres mais bien d'autres itinéraires permettent de découvrir la Wallonie sous cet angle particulier. Les commémorations des événements de 1815 ont ainsi permis de créer une Route Armée Grouchy, sans parler de la traversée de nos régions, immémoriale, par les pèlerins en route pour Compostelle.

Le concept d'itinéraire culturel pourrait être une des pistes pour qualifier certaines de ces initiatives. Ce concept est une évolution relativement nouvelle en matière de patrimoine. La question s'est en effet posée pour la première fois de manière globale lors de l'évaluation de la candidature du Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle au rang de patrimoine mondial, chose faite en 1998, dérogeant ainsi aux catégories habituelles des biens candidats qu'étaient alors les monuments, les ensembles architecturaux ou les groupements thématiques. L'apparition de cette nouvelle notion poussa l'ICOMOS, organisme chargé entre autres de l'analyse de ces candidatures, à entamer une réflexion sur cette évolution avec, à la clé, la création d'une nouvelle catégorie, les « Itinéraires culturels », coulée dans une charte internationale

en 2008. Par leurs caractéristiques propres, ces itinéraires culturels se distinguent nettement des paysages culturels car les itinéraires peuvent faire appel à un ensemble de paysages culturels diversifiés et rassembler un ensemble d'éléments patrimoniaux disposant d'une identité propre qui n'acquiert toutefois sa pleine valeur qu'au sein d'un itinéraire culturel particulier. Ces itinéraires dépassent donc les simples routes ou itinéraires historiques, une forme que peuvent prendre, par exemple, les expéditions guerrières ou les explorations, sans enlever le moindre intérêt à ces phénomènes ou à d'autres relevant des mêmes principes. La réflexion engagée au sein de l'ICOMOS aboutit ainsi à la reconnaissance en 2005 par le Comité du Patrimoine mondial des itinéraires culturels comme une des quatre catégories établies, sous le vocable de « Routes du Patrimoine ».

Une collection qui s'agrandit !

L'asbl ICOMOS Wallonie-Bruxelles, la section francophone du Comité national belge du Conseil international des Monuments et des Sites, créée en 1995 et chargée de promouvoir la protection, la conservation, l'utilisation ou la mise en valeur des monuments, ensembles et sites en Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, est récemment revenue sur le thème de ces itinéraires en leur

consacrant un ouvrage. Ce quatrième volume de la collection « Thema & collecta », une collection visant à présenter annuellement un dossier thématique en lien avec l'actualité patrimoniale, leur est en effet entièrement consacré. L'ouvrage aborde ainsi les chemins sans doute parmi les plus célèbres que sont ceux qui mènent à Compostelle mais également le cas des voies romaines, avant de s'interroger sur les spécificités propres à ces itinéraires culturels et aux routes historiques.

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage revient notamment sur le patrimoine particulier que constituent les beffrois inscrits sur la liste du patrimoine mondial, rappelant la thématique du premier volume de la collection paru en 2011 et consacré à la gestion du patrimoine mondial. Les deux numéros suivants ont quant à eux traité de la documentation du patrimoine et des paysages fortifiés.

Ces quatre volumes peuvent être commandés via le secrétariat de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl :
BP 132 à 7190 Écaussinnes
info@icomoswalloniebruxelles.be
www.belgium-icomos.org/wb/fr/publications.html



Les ascenseurs anciens. Un patrimoine en voie de disparition ?

Journée d'étude IPW - Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » (10 décembre 2015)

L'ascenseur est aujourd'hui un mode de transport banal, que l'on emprunte sans plus y penser. Sauf quand il s'agit d'un « très vieil » ascenseur, de ceux qui ont été aménagés dans la première moitié du XX^e siècle. Ouvrage à trémie ouverte, parfois orné de grilles ouvragées, il ne nous laisse pas indifférent. L'ascenseur ancien remarquable est un patrimoine à part, un ouvrage électromécanique sophistiqué, un équipement esthétiquement intégré au bâtiment qu'il dessert. Pourtant si l'on n'agit pas dans l'immédiat pour sa préservation, l'objet en tant que tel et les savoir-faire qui lui sont associés sont voués à disparaître...

L'Arrêté royal de 2003 relatif à la sécurité des ascenseurs oblige les gestionnaires et propriétaires des ascenseurs antérieurs à 1958 à les moderniser, afin de les mettre aux normes pour 2022 au plus tard. Le processus d'analyse de risques est confié à des organismes spécifiques (S.E.C.T.) et les marchés généralement attribués à des sociétés filiales d'un des ascensoristes leaders sur le marché mondial. Dans la majorité des cas, les opérateurs optent pour une mise en boîte « standard » des appareils de levage, parfois pour le remplacement complet et le travail se révèle généralement très coûteux.

Cette situation est-elle inéluctable ? Que pensent les propriétaires et gestionnaires de cette

problématique et quelles solutions peut-on leur apporter ?

Le Centre des métiers du patrimoine, à la suite du Centre Urbain (*Lift Story - ascenseurs d'hier, patrimoine d'aujourd'hui*, Halles Saint-Géry, Bruxelles) et en collaboration avec la Direction de la Protection du Patrimoine a organisé le 10 décembre une journée d'étude pour répondre à cette question et offrir des pistes à suivre sur cette problématique qui reste très méconnue en Wallonie. Des questions relatives au recensement de ces engins et à leur connaissance (fonctionnement, rapport à l'architecture de 1915 à 1950) y ont été abordées. Comment mesurer les risques pour les usagers, quelles sont les usures caractéristiques ? Est-il possible d'allier les indispensables modifications pour une mise aux normes actuelles à une restauration respectueuse ? Qu'en est-il de la formation et de la transmission du savoir-faire dans ce domaine ?

On ne le sait que trop, le procédé de conservation et restauration d'un objet ou d'une structure qui contient une signification historique se révèle souvent complexe... la problématique est encore plus délicate quand cet objet est une machine « qui a charge d'âmes » et qui est constamment mise à contribution. Il s'agit d'un enjeu à la fois économique, citoyen et patrimonial.



© V. Vincke

Informations :

Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »
Virginie Boulez • +32 (0)477 / 963 485
v.boulez@idpw.be

Pleins feux sur les lauréats du Prix du Mémoire 2015

Pour sa 6^e édition, l'Institut du Patrimoine wallon a décidé de réitérer, en 2015, l'opération « Prix du Mémoire », récompensant un mémoire relatif à la sauvegarde du patrimoine immobilier et s'adressant aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art et archéologue, architecte, architecte paysagiste, ingénieur architecte ou du master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier.

Les sujets retenus sont, soit une étude préalable à la restauration d'un monument, une étude spécifique d'analyse préalable appliquée à un monument, une étude historique et/ou technique d'un monument, une typologie architecturale, une technique ancienne, une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument ou une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier.

Au travers des dossiers qui lui ont été confiés, l'Institut a pu constater la richesse et l'utilité de la documentation contenue dans ces mémoires. Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, notamment à travers ses publications, l'IPW récompense par ce biais un de ces mémoires et, le cas échéant, le publie, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications

ainsi que les mémoires non récompensés viennent enrichir le Centre d'Information et de Documentation du Centre des métiers du patrimoine où ils sont consultables sur demande.

Le jury a souligné la qualité générale des études déposées et l'intérêt des étudiants, marqué par l'augmentation significative du nombre de candidatures reçues. Cette année, deux prix *ex aequo* d'une valeur de 750 € chacun (la valeur initiale du prix étant de 1.500 €), ont été décernés ainsi que deux mentions particulières sur les dix-neuf mémoires candidats.

Les lauréats :

Jean-Baptiste DUCHÈNE, *Essai d'élaboration d'un schéma directeur pour la mise en valeur du parc classé du château de Hodoumont à Jallet (Ohey)*, Master en architecture du paysage, ULG-HE Charlemagne-ULB, 2013 (promoteur : Nathalie de Harlez de Deulin).

Mathilde MACAUX, *Étude des jardins historiques d'abbayes cisterciennes belges du XII^e siècle au XVIII^e siècle. Les abbayes d'Orval, de Villers-en-Brabant, d'Aulne, de la Cambre et de Notre-Dame de Saint-Remy*, Master en histoire de l'art et archéologie, UCL, 2014 (promoteur : Philippe Bragard).

Les mentions spéciales :

Quentin COLAS, *Paul Polis ou l'architecture domestique. Découverte d'une pratique*, Master en architecture, ULG, 2014.

Colin HERPIGNY, *La couverture et l'ornementation en zinc : conservation et restauration*, Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, UMONS, 2014.

Les prix ont été décernés au Centre des métiers du patrimoine à Amay lors de la 8^e séance académique du Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, le 23 octobre dernier.



© IPW

DU CÔTÉ DU MASTER COMPLÉMENTAIRE...

En route vers l'avenir !

Voici six ans que les cinq pôles universitaires francophones et la Haute École Charlemagne ont réuni leurs compétences pour offrir aux jeunes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, archéologues-historiens de l'art et architectes du paysage une formation spécialisée en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier. L'Institut du Patrimoine wallon, acteur privilégié en termes de gestion du patrimoine, a proposé son appui depuis 2006 pour rendre cette formation possible et en assurer la coordination administrative.

Cette année 2015 voit deux promotions terminer leur formation. Au terme de deux années intenses en déplacements pour suivre un cursus de 120 crédits de cours à travers la Wallonie sous la houlette d'un corps professoral de grande envergure et grâce à l'intervention d'un nombre impressionnant de conférenciers, véritables experts et praticiens de haut niveau, pas moins de douze étudiants sont sortis diplômés de cette formation en 2015.

Bravo aux nouveaux élus pour leur capacité à intégrer les enseignements reçus et leur persévérance dans le suivi de cette formation exigeante. Depuis 2008, pas moins de 66 étudiants ont été diplômés.

NOM	Titre du TFE	Grade	Formation
ABERKANE Lyes	Valorisation de l'architecture villageoise en Kabylie par une opération de réhabilitation : cas du village Ath Lkaid	Satisfaction	Architecte
FRANÇOIS Pierre-Louis	Vers une meilleure connaissance, reconnaissance et mise en valeur du petit patrimoine industriel wallon. Projet pilote en Région wallonne : sites miniers du Rocheux-Oneux (Theux)	Grande Distinction	Architecte
GODARD Anne	Maçonneries en grès houiller. Conservation et restauration	Distinction	Architecte
JANSEN Julie	Le château Altena à Aubel. Analyses préalables à sa restauration	Satisfaction	Architecte
DORCHY Aurélie	Le parc des ducs d'Arenberg à Enghien au XVIII ^e et au XIX ^e siècles. Étude critique et valorisation des interventions de restauration à travers un guide du visiteur	Satisfaction	Historien de l'art
JACQUES Coralie	Maison Hastir, lieu social, d'histoire, de culture et de mémoire. Étude pour sa protection et sa restauration	Grande Distinction	Architecte
MAHAUX Anne-Sophie	Cas de restauration : l'Institut de Rythmique Jacques Dalcroze (rue Wafelaerts, 53 à 1060 Bruxelles)	Grande Distinction	Ingénieure architecte
SCHOEMAECKERS Charlotte	Les décors de la salle du Peigné, à Verviers : études préalables au projet de conservation et restauration	Distinction	Architecte
TEUCQ Pierre-Olivier	Histoire et conservation d'une ruine monumentale : comment pérenniser l'éphémère ? Analyses préalables et perspectives de conservation du château médiéval de Saive	Distinction	Architecte
THYS Laurence	L'habitat groupé, une chance à la sauvegarde des censes wallonnes ? Cas de la ferme de Bouquiau à Braine-le-Comte	Distinction	Architecte
VERBIESE Anne	La problématique de sauvegarde du patrimoine liturgique catholique associée au devenir des églises en Belgique. Étude de cas : l'orgue de l'église Saint-Nicolas en Outre-Meuse à Liège	Satisfaction	Architecte
WOUTERS Virginie	La chapelle Notre-Dame des Affligés à Jumet. Étude historique et architecturale, préalable au projet de conservation et de restauration	Satisfaction	Architecte

DU CÔTÉ DE LA FORMATION...

Un 3^e cycle de formation à la restauration des moulures en stuc

L'intérêt d'un stage de 3^e cycle est de permettre aux stagiaires d'affiner clairement leur parcours professionnel par des formations de plus en plus précises et cette fois-ci, dans le cadre d'un bâtiment classé, l'ancienne église abbatiale du site de la Paix-Dieu.

En effet, pour accéder à la formation sur la restauration des moulures en stuc dans ce bâtiment datant de 1719, les stagiaires ont dû suivre au préalable, une formation de 1^{er} cycle de six journées, sur la chaux et ses diverses utilisations et ensuite, un stage de quatre jours, sur les moulures en stuc et staff (2^e cycle).

Encadrés par le formateur artisan Olivier Jamsin, les participants ont appliqué sur chantier, tant leurs compétences professionnelles que les acquis reçus en formation. La semaine de formation a été

structurée par la définition de la méthodologie destinée à être appliquée par les participants ainsi que du processus de restauration des stucs en place.

Deux baies cintrées de la nef avaient été sélectionnées pour l'état des dégradations, présentant un beau

support d'apprentissage. Après cinq jours, les moulures ont été restaurées dans leur intégralité par le groupe d'apprenants qui ont souligné toute l'importance d'apprendre ces techniques dans un cas concret, sur un véritable chantier de restauration.



© IPW



© IPW

DU CÔTÉ DE LA FORMATION PÉDAGOGIQUE...

Approcher l'orientation au premier degré de l'enseignement secondaire... Quels outils ?

Ce 30 septembre, une matinée d'échanges et de réflexions autour de la démarche d'orientation a réuni, au Centre des métiers du patrimoine de la Paix

Dieu, plus de 170 professionnels – principalement chefs d'établissements scolaires secondaires et agents de Centres PMS – concernés par l'orientation

et l'information sur les études et les professions. Un nouveau décret impose désormais aux écoles secondaires de consacrer un minimum de trois

jours, dans le courant du premier degré, à développer des activités de maturation du projet d'orientation de l'élève. Dans ce contexte, les agents de Centres PMS et les directions d'écoles souhaitent disposer de davantage d'outils susceptibles de les aider dans cette mission.

Pour répondre à cette préoccupation, les IPIEQ (Instances de Pilotage inter-réseaux de l'Enseignement qualifiant) de trois zones d'enseignement de la province de Liège ont décidé d'organiser conjointement une matinée de réflexion afin de faire le point sur les outils existants et identifier les besoins en termes de supports et d'actions d'orientation.

Différentes interventions ont permis de préciser le cadre et de mettre en perspective le thème de ce colloque.

Monsieur Fabrice Aerts-Bancken, Directeur général adjoint en charge du Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire et des CPMS du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a notamment précisé pourquoi une telle démarche d'aide à l'orientation des élèves s'impose dorénavant au premier degré. Il ne s'agit pas seulement, selon lui, d'aider nos élèves à poser des choix éclairés, encore faut-il leur donner la possibilité de tirer le meilleur profit de ces choix. Ainsi, l'orientation est faite de processus individuels qui doivent s'articuler entre eux pour former un processus continu ; cela se traduit par une nécessaire mission d'information et d'aide à l'orientation vis-à-vis des élèves, informations utiles dès la fin de l'école primaire et indispensables au premier degré du secondaire.

M. Aerts-Bancken a d'ailleurs rappelé, à cet égard, le rôle primordial que jouent les Centres psycho-médico-sociaux dans la démarche d'aide à l'orientation.

Ensuite, le Professeur Marc Demeuse de l'Université de Mons a présenté l'étude qu'il a réalisée avec son équipe relative au concept québécois d'approche orientante. Il a, de plus, mis en évidence quelques outils d'orientation utilisés par les écoles hennuyères qui ont implémenté ce concept depuis plusieurs années déjà. Les participants au colloque ont suivi avec une grande attention les éléments exposés par le Pr. Demeuse qui n'ont pas manqué de nourrir les débats en ateliers qui ont suivi.

Madame Christine Cambresy, Administratrice déléguée de la Cité des Métiers de Liège a, enfin, présenté la ressource Cité des Métiers, dorénavant chargée, entre autres, de rassembler les initiatives existantes en matière d'orientation tout au long de la vie.

Au terme d'un temps de la matinée consacré à un échange en sous-groupes, il est apparu que les participants ont particulièrement tenu à souligner les éléments suivants :

- l'importance de pousser les élèves à mieux se connaître comme préalable à la démarche d'orientation ;
- la nécessité de sortir l'orientation du processus de l'évaluation au sens strict ;
- l'orientation est l'affaire de tous et doit impliquer tant les élèves, que leurs parents, les enseignants (dans une logique interdisciplinaire) ou encore les futurs enseignants ;
- l'orientation (connaissance de soi) devrait se faire dès le plus jeune âge et se poursuivre tout au long de la vie ;



© IPW

- l'importance de donner du sens aux apprentissages ; de mettre en perspective les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire scolaires ;
- l'importance de faire le lien entre l'école et le monde du travail.

En conclusion, comme l'a rappelé M. Aerts-Bancken dans son allocution, il apparaît que la démarche d'orientation n'est ni simple ni unique et que les différents projets menés doivent s'inscrire dans une logique systémique qui vise à changer les mentalités, à outiller les élèves, à les rendre acteurs.

À noter que, tout au long de la matinée, les participants ont eu accès à une exposition d'outils et de ressources présentés par différents organismes tels que les Fonds de formation sectoriels, les Centres de Technologies avancées, Centres PMS, IPIEQ, Centre des métiers du patrimoine, etc.

La synthèse des échanges de cette matinée de réflexions devrait permettre de déboucher sur un répertoire d'outils (communauté d'utilisateurs) et sur des perspectives d'actions concrètes.

Sébastien ZANUSSI, Amélie DIEU
et Joëlle MONFILS

DU CÔTÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE...

La Fédération européenne pour les métiers du patrimoine bâti s'est réunie au Château Banffy en Roumanie



© IPW

Le Transylvania Trust installé à Cluj-Napoca a organisé les 19 et 20 septembre derniers, une conférence internationale sur la place du patrimoine culturel et de ses savoir-faire dans l'Union européenne. Cette rencontre s'est tenue au Centre de formation Built

Heritage Conservation Training Centre situé au Château Banffy à Bontida.

Le Transylvania Trust et son centre de formation clôturent simultanément le projet européen Culture Europe sur le patrimoine européen culturel immatériel pour l'inclusion sociale et l'action citoyenne.

Le Centre des métiers du patrimoine était partenaire de ce projet de deux années, axé sur la mise sur pied de formations et d'actions de sensibilisation aux savoir-faire du patrimoine.

Cette conférence internationale de clôture de projet a réuni une quarantaine de représentants de centres européens de formation aux métiers du patrimoine et de centres de conservation du patrimoine bâti en Grande-Bretagne, Hongrie, Roumanie, France, Allemagne et Italie.

Le Centre des métiers du patrimoine a présenté ses formations dans le domaine de la restauration mais

également, en tant que président de l'association, le rôle de la Fédération européenne.

Ces deux journées ont été fructueuses en termes d'échanges de bonnes pratiques dans la valorisation des métiers du patrimoine en Europe, action première de la Fédération européenne pour les métiers du patrimoine. Cette jeune Fédération a donc rencontré de nouveaux partenaires soucieux des mêmes problématiques et motivés à travailler ensemble dans l'élaboration des besoins en matière de formation aux métiers du patrimoine.



© IPW

L'entreprise Golinvaux fête ses 100 ans !



© IPW/Golinvaux



© IPW/Golinvaux

« Célébrer la longévité d'une entreprise démontre l'importance qu'ont nos PME dans la vie économique de nos régions. C'est un coefficient de stabilité avec des répercussions positives sur la vie sociale. C'est la traçabilité de la passation des savoir-faire, mais aussi des savoir-être. C'est un art de vivre qui se perpétue. C'est une volonté d'envisager l'avenir avec détermination, réalisme et optimisme. »

Le 25 septembre dernier, l'entreprise Golinvaux (toitures et charpentes, Bertrix) célébrait son centième anniversaire, dans le cadre de l'un de ses chantiers de restauration, l'église Saint-Martin à Arlon, patrimoine exceptionnel de Wallonie. L'occasion de retracer une belle histoire familiale. Celle aussi de permettre à des élèves des écoles d'Arlon de découvrir les métiers du patrimoine. Celle enfin d'attirer l'attention des décideurs politiques présents pour la circonstance sur les sérieux problèmes auxquels le secteur de la construction est aujourd'hui confronté et sur les enjeux pour l'avenir.

Spécialisée dans la restauration de toitures de bâtiments historiques, souvent prestigieux (l'ancien hospice de Dinant, le beffroi de Namur, la basilique de Saint-Hubert, l'église Saint-Jean-Baptiste de Namur, la collégiale de Dinant, la cathédrale Saint-Paul de Liège, le siège du Conseil régional wallon à Namur et une multitude d'églises et de châteaux), l'entreprise Golinvaux fut créée à Ochamps en 1915 par Lucien Golinvaux, couvreur de son état. Il cédera progressivement le flambeau à son fils Robert au début des années 50. C'est lui qui donnera à l'entreprise ses lettres de noblesse. Mais la mort le cueillit au travail en 1980. Colette Golinvaux, sa fille alors âgée de 21 ans et qui se destinait à une tout autre carrière, se mettra à l'ouvrage, portant, avec son mari, Bernard Sacré, à travers le travail de son entreprise, des valeurs « d'amour du beau, du travail d'équipe, du respect des choses et des gens ». Depuis quelques années, son fils Nicolas l'a rejointe à la tête de l'entreprise qui compte aujourd'hui une vingtaine de personnes.

La célébration de cet anniversaire fut également une belle opportunité, à laquelle le Centre des métiers

du patrimoine de la Paix-Dieu avait tenu à s'associer, pour mettre en lumière les métiers du patrimoine. Tout au long de la journée, près de 800 élèves de deuxième année secondaire des écoles d'Arlon ont ainsi pu découvrir, sur le site de l'église Saint-Martin, les métiers de couvreur, de charpentier, de tailleur de pierre, de ferronnier d'art, de maître-verrier, de peintre en décor et de spécialiste des enduits à la chaux, de même qu'une exposition retraçant l'histoire de l'entreprise et en particulier les progrès dans le domaine de la sécurité et de l'aménagement des chantiers. Ce fut aussi une occasion exceptionnelle pour ces jeunes et pour les invités présents en soirée, de découvrir ce chantier de restauration prestigieux en accédant au sommet de l'édifice via les échafaudages en place.

Si l'accent était mis sur le côté festif de l'évènement, Colette Golinvaux, chef d'entreprise et Présidente de la Confédération Construction, a tenu, dans son discours, à évoquer la situation à laquelle le secteur de la construction fait face à l'heure actuelle et a rappelé à nos politiques, l'importance et l'urgence de mettre en œuvre les démarches nécessaires afin d'envisager l'avenir de nos entreprises plus sereinement.

« Depuis la nuit des temps, la construction est un monde où l'on travaille en équipe. Depuis l'Antiquité, l'homme n'a eu de cesse de construire pour se loger, pour exprimer son idéal, sa spiritualité, pour lancer des voies de communication et d'échange entre les peuples. Comme au Moyen Âge, alors que les Compagnons construisaient les cathédrales, nous faisons encore tous partie aujourd'hui d'une belle chaîne, depuis le maître d'ouvrage en passant par les architectes, les conducteurs de chantiers, les chefs

d'équipe, les ouvriers, les artisans sans oublier les confrères ! C'est ensemble que nous collaborons à l'édification d'œuvres qui resteront le reflet de notre savoir-faire, laissant ainsi la trace de nos idéaux comme de nos imperfections. (...) Dans le contexte économique que nous traversons, il faut octroyer les financements nécessaires à l'entretien de notre patrimoine immobilier car il s'agit de l'image de notre civilisation, de notre qualité de vie, de l'attractivité de notre pays. (...) Il faut que les pouvoirs publics donnent le souffle nécessaire pour que la formation des jeunes se fasse rapidement, dans les meilleures conditions, afin que la maîtrise de toutes les techniques, tant traditionnelles que celles relatives aux grandes avancées technologiques, puissent être transmises aux générations futures. (...) Tous ces métiers qui ont du mal à trouver de la main-d'œuvre alors que l'on parle toujours de chômage. Tous ces métiers qui se voient remplacés par une main-d'œuvre détachée qui ne contribue pas au financement de l'État. Il est grand temps de revaloriser ces métiers, de faire respecter les exigences de leur art et de permettre leur apprentissage et leur réalisation dans le respect des règles établies dans notre pays, tant d'un point de vue de la sécurité sociale que de la qualité et du respect de la sécurité. Ces métiers sont nobles et le statut des gens qui les pratiquent doit l'être également. Il en va de l'avenir de notre patrimoine, de notre civilisation, de notre société. »



© IPW/Golinvaux

En 2016, place au patrimoine religieux et philosophique !



La chapelle Saint-Roch à Perwez © IPW

Les Journées du Patrimoine, ce sont des centaines de milliers de visites chaque année autour d'un thème. Pour 2016, la 28^e édition de ce week-end patrimonial en Wallonie sera consacrée au patrimoine religieux et philosophique. Depuis le début des Journées, ce sujet n'avait jamais été traité, comme tel, et pourtant il s'agit d'un thème riche par le nombre de ses bâtiments, mais également en raison de la spiritualité qu'il dégage. Comme le soulignait le Ministre wallon du Patrimoine Maxime Prévot dans son discours, prononcé à l'occasion du lancement des 27^{es} Journées du Patrimoine

à l'abbaye de Gembloux : « Ce thème est appelé à redorer le blason de la tolérance chère à notre contrat social... Ce sont tous les lieux de pensée, de foi, de convictions qui seront à l'honneur – sans distinction ni privilège – pour nous aider à revisiter l'histoire de notre Région. »

Le thème 2016 englobe les édifices abritant des lieux de culte ou philosophiques, classés ou répertoriés dans les inventaires du Patrimoine. Au programme, on pourra retrouver les religions présentes en

Wallonie avant l'arrivée du christianisme ainsi que les six religions officielles de Belgique (culte catholique, culte islamique, culte protestant, culte israélite, culte orthodoxe et culte anglican) sans oublier l'hindouisme. Les temples, les églises, les synagogues, etc., mais également les chapelles et les potales seront à découvrir le samedi 10 et le dimanche 11 septembre 2016. Ce sera l'occasion d'aborder la problématique de l'avenir de ces édifices religieux et de leur réaffectation. De même les temples antoinistes seront acceptés. L'antoinisme, mouvement religieux d'inspiration chrétienne, est peu connu aujourd'hui, mais il est pourtant d'origine wallonne. Les deux philosophies non confessionnelles de Belgique ne seront pas négligées avec l'ouverture des édifices patrimoniaux de laïcité organisée et du bouddhisme. Les temples maçonniques seront aussi de la partie, la franc-maçonnerie, par de nombreux aspects, s'apparentant à une philosophie (confessionnelle ou non). En 2015, une nouvelle catégorie, les « Hors-thème », avait été introduite, forte de son succès, elle sera de nouveau présente en 2016.

Pour en savoir plus, outre le site Internet des Journées du Patrimoine, une brochure, nouveau contenu, a été éditée et envoyée mi-novembre à tous les organisateurs des Journées du Patrimoine et peut l'être sur simple demande au Secrétariat. Ce document complètement revu, en plus d'expliquer le thème, servira de boîte à outils pour l'organisation d'une activité lors des Journées du Patrimoine.

En vue de la préparation de cette édition, la très belle abbaye de la Paix-Dieu à Amay a été le cadre d'un colloque ouvert à tous le 11 décembre. Plusieurs intervenants s'y sont succédé pour apporter des informations complémentaires sur le thème, sur les réseaux sociaux ou sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Plus d'informations

Secrétariat des Journées du Patrimoine
tél. : +32 (0)85 / 27 88 80
info@journeesdupatrimoine.be
www.journeesdupatrimoine.be



Vue de l'abbaye © Abbaye d'Orval

Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Éditeur responsable

Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination

Stéphanie Bonato

Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),
Commission royale des Monuments, Sites
et Fouilles et associations.
Les articles non signés émanent tous
de collaborateurs de l'IPW,
dont l'Administrateur général
pour chaque éditorial (p. 1).

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Lielens et Partners s.a.
Rue Henri Evenepoel, 9 • 1030 Bruxelles
+32 (0)2 / 240 40 40

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement
téléchargeable sur le site
www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement
gratuit, si vous en faites la demande par
écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par
téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à
l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir
chaque trimestre la version électronique
de cette *Lettre* en en faisant la demande à
l'adresse : lalettrexidpw.be

Ce numéro a été tiré
à 13.000 exemplaires.
Les informations ont été arrêtées
à la date du 5 novembre 2015.
Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.